Le Vésinet

Magazine d'informations du Vésinet - décembre 2017 - janvier 2018 - **N°55**

La Ville en fête pour célébrer Noël !

Mi-mandat : zoom sur l'action municipale

SOMMAIRE

4
RENDEZ-VOUS
A vos agendas

6
VIE MUNICIPALE
Résultats du concours photos «Le bois, source d'inspiration des Vésigondins»
■
Concluez votre PACS en Mairie

9
NOËL
Vos commerces et la ville célèbrent Noël

10
CADRE DE VIE
Préserver l'eau des lacs et rivières
■
Le plan de déploiement des circulations douces

12
SECURITÉ
De nouvelles règles pour le stationnement payant
■
Zone verte étendue

13
GRAND PROJET
Place du Marché : synthèse de la première phase de concertation

15
POINT À MI-MANDAT
Le Vésinet, une ville où il fait mieux vivre !

22
INITIATIVES
JNCP : retour sur une semaine riche en émotions
■
Les commerçants en plein essor
■
Du Vésinet à Sydney, itinéraire d'un tour du monde entrepreneurial !

27
TRANSPORTS
RER A : tous les trains s'arrêtent en gare du Vésinet Centre
■
Restructuration du réseau de bus dès 2018

28
CULTURE
Votre cinéma de proximité « Art et essai »
■
900 Km à pied pour soutenir la scolarité des enfants malades
■
Des Vésigondins et des livres

30
JEUNESSE
Zoom sur le sport à l'école

33
CCAS
Semaine bleue : une ambiance festive
■
La Compagnie Baribal, créatrice de lien intergénérationnel

34
HISTOIRE
Les anniversaires de 2018

36
ASSOCIATIONS
Accueil des nouveaux arrivants dans la ville du Vésinet
■
PIVOD accompagne les créateurs d'entreprise

38
IMAGES
Le Vésinet en images

40
TRIBUNES
Tribunes libres

42
INFOS
Infos pratiques et état-civil

Directeur de la publication :
Bernard Grouchko

Rédaction :
Service Communication

Crédits photos :
Service Communication
Evelyne Desaux

Photo couverture :
Service Communication

Maquette :
Richard Béghin

Impression :
Groupe des Imprimeries Morault
01 53 35 95 15

Distribution :
Champar / Toute reproduction, partielle ou intégrale est interdite sauf autorisation / Imprimé sur papier provenant à 100% de forêts gérées durablement

Prochaine parution :
Janvier 2018

Merci aux services de la Ville qui ont collaboré à l'élaboration de ce numéro

IMPRIM'VERT®

HÔTEL DE VILLE DU VÉSINET
01 30 15 47 00
60, boulevard Carnot
78110 Le Vésinet.

Ouverture :
le lundi de 13 h 30 à 18 h,
en semaine de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 18 h
(17 h 30 le vendredi),
le samedi de 8 h 30 à 12 h.

Retrouvez votre ville sur internet :
www.levesinet.fr

Courriel :
mairie@levesinet.fr

www.facebook.com/villeduvesinet

Bernard Grouchko
Maire du Vésinet

EDITORIAL

Madame, Monsieur,

En ces temps où l'instantané est roi, où la profondeur de mémoire collective tend à s'amenuiser, il est bon de temps en temps de faire le point et de mesurer le chemin parcouru.

La mi-mandat nous offre cette opportunité : **souvenons-nous de l'état dans lequel notre équipe a trouvé Le Vésinet en mai 2013** :

- **Une ville carencée** en logements sociaux et qui avait perdu son droit fondamental de préemption, en raison des engagements pris mais non tenus auprès de l'Etat
- Une ville redevable d'une subvention de plus de 2 millions d'euros versée, dépensée indûment, basée encore sur des engagements non tenus auprès du Département
- **Une ville qui avait baissé les bras** face aux poussées d'urbanisation exercées de toutes parts, et qui s'apprêtait à valider un Plan Local d'Urbanisme destructeur de la Ville-Parc,
- **Une ville endettée** comme jamais elle ne l'avait été du fait du désastre de la Place du Marché, et qui a augmenté sa fiscalité locale de façon astronomique pour pouvoir faire face à cette dette.
- Une ville qui a laissé **s'enliser des dossiers majeurs garants de son avenir** : Le Parc Princesse, la résidence des Aiguilleurs, les litiges avec l'architecte du projet de la Place du Marché ou concernant nos lacs et rivières,
- Une ville qui a laissé **se dégrader son patrimoine bâti et ses équipements publics**. Une simple photographie datant de 2013 de la façade de notre théâtre ou de la « fosse aux ours » de la Place du Marché nous en révèlerait des petits exemples, oubliés aujourd'hui.
- Une ville, enfin, qui présentait des **comptes publics désastreux** qui montraient comment avaient enflé les dépenses de fonctionnement, malgré ce qu'on voulait nous laisser croire.

Tout ceci, et d'autres dossiers encore, appartient au passé bien sûr, mais **le résultat de nos actions et de nos efforts est d'ores et déjà là** :

- Le Vésinet est à présent doté d'un **PLU protecteur à la mesure des enjeux de notre Ville-Parc, et sera bientôt doté d'une AVAP**,
- Les litiges ont été réglés dans **le plus grand intérêt de la Ville**,
- **Les dossiers qui étaient au point mort ont été relancés et menés à bien**,
- **Le Vésinet a retrouvé son droit de préemption** et est sorti, grâce à la tenue de nos engagements, de son statut de ville « carencée »,
- **Le patrimoine bâti, nos voiries, notre éclairage public retrouvent peu à peu le niveau** qui doit être le leur, après des décennies de quasi-abandon,
- **Notre parc, ses lacs et ses rivières sont revenus au cœur de nos préoccupations**,
- **Les comptes publics ont été assainis et aucun appel à une hausse d'impôt où à l'emprunt n'a été nécessaire**.

Certes, il reste beaucoup à accomplir. Un seul exemple serait celui de la **Place du Marché** dont les pages du passé ont encore à être définitivement tournées.

Notre volonté et notre travail sont chaque jour au service du Vésinet et de ses habitants pour **réussir la deuxième moitié du mandat comme nous l'avons fait pour la première**.

Bernard Grouchko,
Maire du Vésinet.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année –

DECEMBRE

Vendredi 1er

20h30 : Concert de jazz « Dr Swing Jazz Quartet » au Théâtre du Vésinet – Alain Jonemann. Entrée libre.

Samedi 2

20h45 à l'église Sainte Marguerite. L'ensemble vocal O Musica donnera un concert de musique romantique avec des lieder et l'oratorio «Mirjams Siegesgesang» de Schubert et la célèbre Messa di Gloria de Puccini. Prix des places : 20 euros, tarif réduit 15 euros pour scolaires, étudiants et demandeurs d'emploi. En pré vente : 16 et 12 euros par téléphone au 06 82 25 89 85.

Samedi 2

Veillées musicales de l'Avent, 18h au Temple du Vésinet. Concerts de musique instrumentale et vocale. Vin chaud à la sortie. Entrée libre.

Samedi 2 et dimanche 3

9h30 à 17h : Brocante de Noël de la Croix-Rouge au 2 avenue de l'Europe à Chatou.

Lundi 4

14h à 16h : permanence mensuelle assurée par le Secours Populaire : CIAV - Salle Choulot : entrée 1 et bureau 2.

Vendredi 8

20h45 : Orchestre National d'Île-de-France. Tchaïkovski, Stravinski. Orchestre symphonique.

Samedi 9

Veillées musicales de l'Avent, 18h au Temple du Vésinet. Concerts de musique instrumentale et vocale. Vin chaud à la sortie. Entrée libre.

Vendredi 8 et samedi 9

Marché de Noël du Jumelage, cour de l'Hôtel de Ville.

Lundi 11 et mardi 12

20h45 : La Peur de Stefan Zweig, théâtre.

Vendredi 15

20h45 : Street Dance Club, ballet hip-hop.

Samedi 16

Veillées musicales de l'Avent, 18h au Temple du Vésinet. Concerts de musique instrumentale et vocale. Vin chaud à la sortie. Entrée libre.

Samedi 16

Concert de l'Open Chamber Orchestra, église Sainte Marguerite. « Le Messie de Haendel ». Chef d'orchestre et direction artistique : Yaïr Benaïm.

Samedi 16

16h à 19h, place de l'Eglise. La Ville vous offre un spectacle de rue « les Elfes de lumières » ainsi que des boissons chaudes et friandises. Avec la participation de Monoprix.

Jeudi 21

20h30 : Dormir cent ans, mise en scène Pauline Bureau, théâtre.

JANVIER

Lundi 8

13h45 : Galette des rois de l'Accueil des Villes Françaises du Vésinet (AVF du Vésinet) au Château des Merlettes. Inscription : avf-levesinet@yahoo.fr

Mardi 9

20h45 : Le Clan, le fiasco du siècle, comédie.

Vendredi 12

Vœux du Maire aux Vésigondines et Vésigondins. Théâtre du Vésinet - Alain Jonemann.

Lundi 15 et mardi 16

20h45 : Une leçon d'Histoire de France Deuxième époque : de 1515 au Roi Soleil, seul en scène, tout public dès 12 ans.

Vendredi 19

20h45 : Stéphane Belmondo & Jacky Terrasson, Terramondo, jazz.

Dimanche 21

16h30 : Trio Chausson, violon, violoncelle, piano, concert classique.

Mardi 23

20h30 : L'imparfait d'Olivier Balazuc, théâtre jeune public.

Vendredi 26 et samedi 27

20h30 : XVIIIème Festival européen de l'illusion et des arts visuels, magie.
Tarif 32 euros. Comme chaque année, le Rotary se mobilise pour une soirée magique à destination des grands et des petits. Au fil du temps, le Festival est devenu un rendez vous incontournable du monde de l'illusion et des Arts Visuels. Cette 18ème édition sera de nouveau l'occasion de découvrir des artistes de renommée internationale. Les billets sont en vente au théâtre du Vésinet – Alain Jonemann.

Mardi 30

20h45 : Handball, le Hasard merveilleux
mise en scène Laurent Natrella (sociétaire Comédie Française), avec Brigitte Guedj, seule en scène.

AGENDA DU CCAS
réservé aux seniors

DECEMBRE

Mardi 5

11h30 à 17h : Résidence Jean Laurent : **marché de Noël**.

Mercredi 6

15h : Résidence Jean Laurent : **conférence de Monsieur Alain-Marie Foy, Maire honoraire du Vésinet** :
« Qui était le Comte de Choulot, créateur du parc du Vésinet en 1858 ? » Gratuit.

Jeudi 7

Pause gourmande au « 68 Guy Martin » dans l'univers de la Maison Guerlain sur les Champs-Elysées. Puis visite des rues de Paris afin d'admirer les illuminations. Tarif : 36€. **Départ : 14h45, place des Charmettes. 15h, Résidence Sully. 15h15, Résidence Jean Laurent : 20, rue Jean Laurent**

Jeudi 7

11h à 15h : marché de Noël, résidence Sully

Lundi 11

15h30 : Résidence Jean Laurent : **musique de chambre** (hautbois et violoncelle) par les musiciens de la MJC. Gratuit

Mercredi 13

15h30 : Résidence Jean Laurent : **chorale de la MJC**. Gratuit.

Jeudi 14

15h30 : Résidence Jean Laurent : **musique de Bach** en compagnie des musiciens de la MJC. Gratuit.

Jeudi 14

15h : Résidence Sully, **karaoké**. Gratuit.

Lundi 18

Résidence Jean Laurent : **exposition des créations réalisées par les résidents**.

Mardi 19

15h : Résidence Jean Laurent : **Quizz et thé de Noël**. Gratuit.
15h30 : Résidence Sully, contes d'hiver par la bibliothèque du Vésinet.

Mercredi 20

15h : Résidence Jean Laurent : **lecture à 2 voix par des comédiens professionnels des beaux textes de la littérature**.
N'oubliez pas notre boîte à poèmes. Vos textes seront lus par nos comédiens. Gratuit.
15h : Résidence Sully : quizz et thé de Noël

Jeudi 21

12h : Résidences Jean Laurent et Sully : **déjeuner d'anniversaire des résidents nés en décembre**. Tarif : résidents 12.20€. Personnes extérieures : 13.80€.

Vendredi 22

14h : séance de cinéma offerte par la Municipalité. Inscription auprès du CCAS, nombre de places limité.

Dimanche 24

Résidence Jean Laurent : **veillée de Noël** en compagnie d'Annabelle.

Mardi 26

15h : Résidences Jean Laurent et Sully : **DVD et esquimaux**. Gratuit.

Mercredi 27

15h : Résidence Jean Laurent : **atelier truffes et thé de Noël**. Gratuit.

Jeudi 28 **15h :** Résidences Jean Laurent et Sully : **DVD et esquimaux**. Gratuit.

Vendredi 29 **15h :** Résidence Jean Laurent : **atelier gourmand**. Gratuit.

Dimanche 31

Dîner du réveillon. **20h00 :** Résidence Jean Laurent, **19h30 :** Résidence Sully. Sur inscription, nombre de places limité.

JANVIER

Mercredi 10

15h30 : Résidence Sully
Galette des Rois et cidre. Tarif : 3€.

Jeudi 11

15h : Résidence Jean Laurent : théâtre **« J'adore l'amour et j'aimerais bien... »**. Gratuit.

Lundi 15

18h : Résidence Jean Laurent, galette des Rois et cidre, avec la participation de la chorale du Conservatoire G. Bizet.

Mercredi 17

Exposition Etre Moderne : le MoMA à Paris, à la Fondation Louis Vuitton.

Jeudi 18

12h : Résidences Jean Laurent et Sully, **déjeuner d'anniversaire des résidents nés en janvier**. Tarifs résidents : 12,20 €. Personnes extérieures : 13,80€.

Lundi 22

14h30 : Chorale Les Campanules.

Mercredi 24

15h Résidence Jean Laurent : **conférence de Monsieur Cariou de Kerys « Sienne »**. Tarif : 4,20€.

Mercredi 31

15h : Résidence Jean Laurent
Divertissement musical au piano.
Entrée et participation libres.

Prenez contact avec nous et inscrivez-vous. Résidence Jean Laurent : 20, rue Jean Laurent. Tél. : 01 39 76 17 29
Résidence Sully : 7, rue de Sully. Tél. : 01 39 76 55 50

Le bois

source d'inspiration pour les Vésigondins

Vous êtes nombreux à avoir participé au concours photos organisé par Le Vésinet Boucle Image (VBI) et la ville du Vésinet sur le thème cette année du bois au Vésinet. Jeudi 16 novembre avait lieu la remise des prix du concours et l'inauguration de la neuvième fête de l'image. Pour l'événement, une exposition de photographies sur le thème « Ombres et lumières » ainsi que les photos des participants au concours sur le bois étaient visibles au Foyer du Théâtre du Vésinet – Alain Jonemann. Voici les photos lauréates :

***1er prix** - La mue du platane - Claire Commereuc-Negros*

***2e prix** - Bois de lune - Anne Misdariis*

***2e prix** - Bois flotté - Anne Misdariis*

***3e prix** - Le bois dans tous ses états - Axelle Costerousse*

***Mention spéciale -** Le bois aux Ibis - Martine Goetschy*

Prix de M. le Maire
Ligne de vie - Marie-Laure Fourt-Alcolea

Prix Jeune
Balade nocturne - Hugo Lepart 13 ans

Prix spécial du jury
Une biche dans les bois - Françoise Renard

Prix Jeune - *Détente - Hugo Lepart 13 ans*

Prix spécial du jury - *Tortue dans l'arbre - Françoise Renard*

Prix spécial du jury - *Un majestueux Centenaire - Françoise Renard*

Concluez votre PACS en Mairie dorénavant !

Pour alléger la charge de travail des tribunaux, l'Etat a missionné les collectivités territoriales pour établir les dossiers et conclure les PActes Civils de Solidarité (PACS). Dorénavant, le dossier constitué par les partenaires avec toutes les pièces justificatives devra être transmis au service à la population de la Mairie par le moyen de votre choix :

- *En mains propres en mairie*
- *Par voie postale : Mairie du Vésinet – Service à la population – 60 boulevard Carnot 78110 LE VESINET*
- *Par courriel :* ***affaires.generales@levesinet.fr***

Une fois le dossier vérifié, l'enregistrement des demandes de PACS s'effectuera sur rendez-vous fixé par le service à la population.

Pour ce faire, vous devez impérativement laisser vos coordonnées de contact (téléphone et/ou mail.)

Les deux partenaires devront obligatoirement être présents lors de ce rendez-vous. Retrouvez toutes les informations nécessaires pour constituer votre PACS sur le site ***www.service-public.fr***

la fibre

Maintenant chez vous, au Vésinet.

14€99/mois
pendant 1 an
puis 27€99/mois
+3€/mois de box(1)

Testez votre éligibilité

en	au	sur
boutique	0 800 945 345 Service & appel gratuits	bouyguestelecom.fr

we love technology : on aime tous la technologie.

(1) Soit 17,99€/mois pendant 1 an puis 30,99€/mois. Location box nécessaire. Engagement 1 an.
Offre valable du jusqu'au 09/01/2018 sous réserve d'éligibilité en fibre jusqu'au domicile et de raccordement. Frais de mise en service : 59€ ; frais de résiliation : 59€ ; restitution sous 30j des équipements : prime de 59€. Certains contenus peuvent être payants.
Voir conditions et éligibilité en boutique Bouygues Telecom.

BETC - Bouygues Telecom - 37-39, rue Boissière - 75116 PARIS - SA au capital de 712 888 399,56 € - RCS PARIS 397 480 930.

Vos commerces et la Ville en fête pour célébrer Noël

Les commerçants des différents quartiers de la Ville, en collaboration avec la Municipalité, proposent de nombreuses animations à l'approche des fêtes de fin d'année. L'objectif est d'embellir la ville en proposant des temps forts festifs et joyeux :

Samedi 16 décembre : des Elfes de lumière, offerts par la Ville, viendront illuminer le centre ville à la tombée de la nuit. Il y aura également un stand de barbes à papa. Vos élus municipaux, avec le soutien de Monoprix, offriront des chocolats et vins chauds et effectueront une distribution de bonbons sur le parvis de l'Eglise Sainte-Marguerite de 16h00 à 19h00.

Dans le centre ville : vendredi 22 et samedi 23 décembre. Les commerçants du centre innovent cette année pour vous proposer des sculptures sonores interactives, des sculptures qui, au toucher avec un objet, émettent des sons et de la musique .

Marché de Noël des Jumelages dans la cour de la Mairie

vendredi 8 et samedi 9 décembre

Comme chaque année, le traditionnel marché de Noël des Jumelages réunira les 8 et 9 décembre les délégations de nos villes amies qui viennent proposer aux Vésigondins une sélection des meilleurs produits de leurs pays.

Cette année, tous les pays sont représentés. Sur le stand de Worcester, vous trouverez les puddings, confitures, cheddar, thés et autres gourmandises en provenance directe d'Angleterre. Nos amis allemands d'Unterhaching vous accueilleront de leur côté avec le vin chaud, les pains d'épice, les Christstollen et... le Père Noël. Quant aux Espagnols de Villanueva de la Cañada, ils vous proposeront un large choix de jambons, de châles, d'huile d'olive et d'éventails. Mention spéciale pour le Canada : nous venons de recevoir d'Outremont une grande quantité d'articles de la Belle Province : sirop d'érable, peluches, confiseries en tous genres, sans oublier le cidre de glace. Venez vite en profiter. Quant au stand australien, il sera particulièrement bien fourni en objets rapportés spécialement pour nous par nos amis d'Hunter's Hill lors de leur visite au Vésinet en septembre. Et pour vous restaurer, vous pourrez vous arrêter dans notre salon de thé ou déguster les délicieuses crêpes confectionnées sur place. Enfin, pas de Noël sans ambiance musicale ! Vous serez bercés par les accents de notre fidèle Harmonie Municipale qui trouve devant la Mairie un cadre digne de ses talents. Venez nombreux pour profiter de l'ambiance et des nombreuses occasions de contacts !

Aux Charmettes : samedi 23 et dimanche 24 décembre, visite du Père Noël. Les enfants pourront être pris en photo avec Le Père Noël. Pour le plus grand bonheur des petits et de leurs parents.

En centre-ville : des tours de poneys offerts les samedis 16 et 23 décembre par les commerçants viendront égayer cette période de fête et permettront à chacun de découvrir la ville sous un jour nouveau. La Ville sera bien évidemment illuminée et décorée, tandis que des tapis rouges et de grosses lanternes seront installés à l'entrée des commerces. Enfin, le centre-ville sera sonorisé au rythme des chants de Noël.

Repas de Noël pour les personnes isolées :

La Paroisse Sainte-Pauline, la Croix Rouge Française et Le Secours Catholique organisent un repas de Noël pour les personnes isolées.

Ce repas aura lieu lundi 25 décembre à 13 heures à Sainte-Pauline, 55 boulevard d'Angleterre.

Ne restez pas seul(e) inscrivez-vous.

Nous avons besoin de bénévoles pour des aides ponctuelles : plats à confectionner, transport, rangement, etc.

Contacts :

Secours Catholique : 06 85 37 67 74

Croix Rouge : 01 39 52 67 75

NOËL A L'HÔPITAL DU VÉSINET :

RECHERCHE BÉNÉVOLES POUR SERVIR LE REPAS DE NOËL LE 24 DÉCEMBRE DE 18H A 20H30 AUX PENSIONNAIRES DE L'HÔPITAL DU VÉSINET AVENUE DE LA PRINCESSE.

Contact : Béatrice Manigot au 01 34 80 14 45

le soir après 20H ou par mail : b.manigot@free.fr

Jean-Charles Colliez

Conseiller municipal délégué à l'Environnement

Maurice Elkael

Maire-adjoint en charge de l'Environnement et du Développement Durable

Le Vésinet accentue ses efforts pour **préserver l'eau des lacs et rivières de la ville**

La Municipalité a établi un plan d'actions d'oxygénation des lacs et rivières de la ville. Ce plan comprend plusieurs volets :

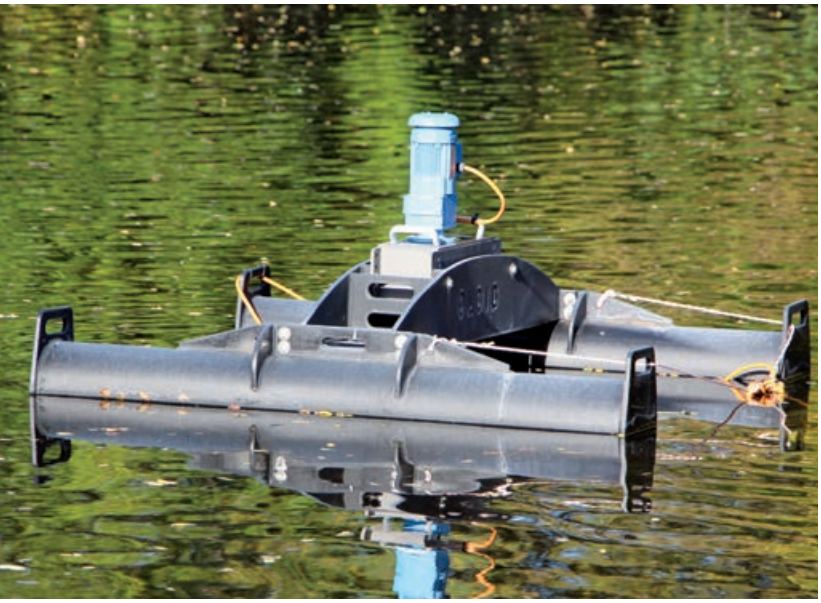

La mise en place d'oloïdes sur le lac de la station

Ces dispositifs de brassage permettent de traiter les lacs à raison de 700 m³ par heure en agitant, brassant et aérant l'eau grâce à un courant doux. Cette méthode, respectueuse de l'environnement, permet ainsi d'assainir l'eau en fluidifiant la circulation de celle-ci et de stopper la prolifération des algues. Les résultats attendus visent à empêcher la stagnation de dépôts, parfois nocifs pour la faune et la flore, à la surface des lacs, mais aussi d'assurer une meilleure circulation de l'eau entre les différents plans d'eau de la ville.

L'installation de jets d'eau

Vous pouvez d'ores et déjà admirer le jet d'eau au lac des Ibis. A terme, d'ici la fin de l'année, un deuxième jet d'eau sera installé dans l'anse sud-ouest du lac supérieur.

Le recuvelage complet du bras de rivière devant le lycée Alain

Pour les besoins des travaux, celui-ci a été mis à sec. Le recuvelage permet de nettoyer en profondeur le bras mais aussi d'éviter et de traiter les éventuelles fuites. Pour alimenter ce bras, une canalisation va être créée. Elle permettra d'assurer la circulation de l'eau. Par ailleurs, pour sensibiliser les jeunes à la préservation des lacs et rivières, un partenariat a été noué avec le lycée afin de permettre aux lycéens d'effectuer des opérations de nettoyage du bras de la rivière situé devant leur établissement.

Au lac de Croissy, une canalisation visant à propulser de l'eau a été créée dans la partie ouest. Elle permet ainsi la recirculation de l'eau, ce qui améliore nettement l'oxygénation des différents lacs et rivières, dans l'ensemble de la ville.

L'année prochaine, une part importante du budget sera consacrée à la poursuite de ces efforts en continuant les opérations d'entretien de l'eau, de curages et aspirations au sein des différents bras d'eau du Vésinet.

Maurice Elkael

Maire-adjoint en charge de l'Environnement et du Développement Durable

Le plan de déploiement des circulations douces en action

Le vélo est très prisé des Vésigondins qui apprécient ce moyen de transport tant pour flâner que pour se rendre sur leur lieu de travail ou les différents établissements scolaires de la ville. Les élus travaillent ainsi depuis plusieurs mois à la réalisation d'un plan de déploiement des circulations douces en concertation avec les riverains, les parents d'élèves et une association locale de cyclistes.

Les orientations et projets de ce plan ont ainsi été présentés aux riverains des itinéraires identifiés lors de deux réunions d'informations, les 7 et 9 novembre derniers.
Que prévoit ce plan ?

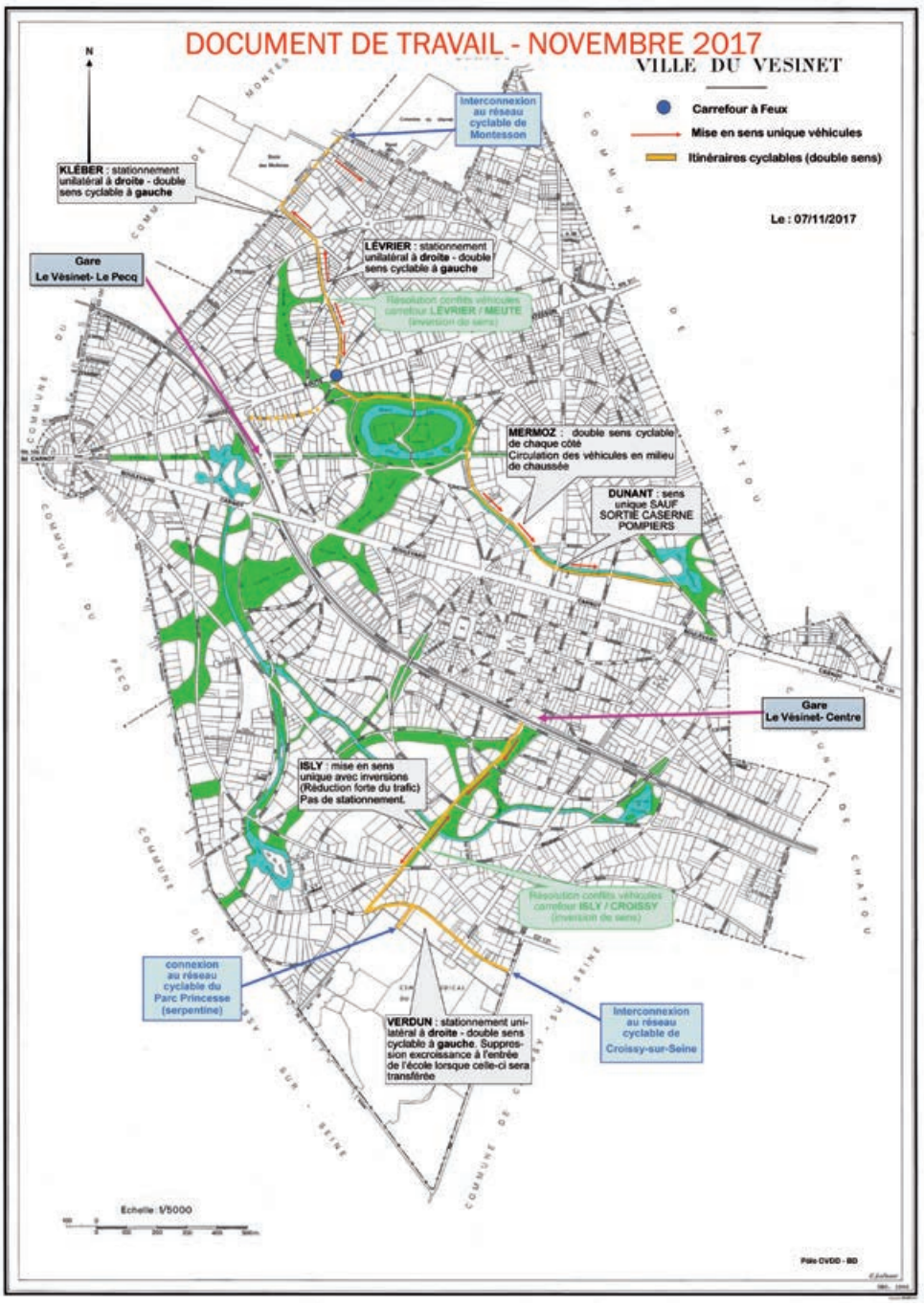

- **La première phase** qui va être déployée consiste en la création de deux axes de circulation : le premier reliant le sud au nord, du parc Princesse jusqu'à la gare du Vésinet Centre. Le deuxième axe part du collège et rejoint le stade des Merlettes et la gare RER du Vésinet/Le Pecq.

- **Pour réaliser ces deux axes**, la Municipalité a identifié que la meilleure solution technique passe par l'usage du contre-sens cyclable à l'image de ce qui existe déjà allée des Bocages. Cela consiste à mettre la circulation des voitures en sens unique et, seulement pour les vélos, une piste matérialisée au sol leur permettant de prendre ces voiries en contre-sens. Les vélos arriveront ainsi sur la gauche des conducteurs circulant en sens unique. Pour permettre à ce plan de voir le jour, la Ville doit pour cela mettre certaines voiries en sens unique, avec des impacts probables sur le stationnement.

Ce plan sera déployé dans le courant du premier trimestre 2018.

D'autres étapes suivront pour permettre de compléter ces grands axes de circulation douce. Par exemple, sur le boulevard Carnot, un grand axe cyclable va être aménagé. Les travaux de remplacement des candélabres ont laissé de la place pour aménager cet espace cycliste en parallèle de la chaussée.

Ces itinéraires s'inscrivent également dans le cadre d'une coopération communautaire. Ils permettront, par exemple, de s'interconnecter avec Montesson – qui va également développer son réseau de pistes cyclables – avec Croissy ou bien encore Chatou. Pour permettre le déploiement de ces circulations douces au niveau communautaire, un financement intercommunautaire sera mis en place.

Jean-Michel Joncheray

Maire-adjoint en charge du Stationnement

De nouvelles règles pour le **stationnement payant**

Alors que de nombreuses villes ont profité de la loi de dépénalisation du stationnement pour augmenter le tarif de l'amende fixée actuellement à 17€ par l'Etat, les élus du Vésinet ont eux décidé de ne pas faire évoluer cette tarification. Explications.

La réforme de l'Etat sur le stationnement payant dans les rues prend effet au 1er janvier 2018. A cette date, on ne parlera plus d'amende liée au stationnement mais de forfait de post-stationnement (FPS). En effet, le stationnement payant, autrefois géré par l'Etat va dorénavant consister en une occupation du domaine public, gérée par chaque collectivité. Chaque ville est ainsi libre de fixer le montant de la pénalité infligée en cas de non paiement du stationnement, ce qui explique que certaines communes à l'image de Paris ont défini de nouveaux montants, parfois fortement à la hausse. Au Vésinet, le forfait de post-stationnement restera au même montant que le prix de l'amende actuelle, c'est-à-dire 17€ si vous ne réglez pas votre stationnement. Cette stabilité du prix consiste en la volonté municipale de ne pas taxer davantage encore les automobilistes. En revanche, si vous avez réglé une partie de votre stationnement mais que vous dépassez le délai, vous payerez les 17€ moins le versement déjà acquitté. Par exemple, vous avez payé 4 euros de stationnement. Vous dépassez l'heure limite du stationnement. Vous aurez alors à payer non pas 17€ mais 17€ - 4€, soit 13 euros. De plus, la Municipalité a décidé de maintenir la même grille de tarification du stationnement au Vésinet.

A vélo aussi...

A vélo aussi, ne pas respecter le code de la route vous expose à de fortes amendes

Circulation sur le trottoir des cyclistes âgés de plus de 8 ans, sens interdits, feux rouges, absence d'éclairage, usage du téléphone en roulant, etc. A vélo comme en voiture, les règles du code de la route s'appliquent. Et les amendes peuvent tomber !

Ainsi, pour votre propre sécurité et parce que vous êtes encore plus vulnérable que les automobilistes, la Police Municipale a reçu des consignes strictes pour verbaliser tous les cyclistes qui ne respecteraient pas les règles élémentaires du partage de la route. Vous vous exposez à des contraventions s'élevant à 135 euros pour les infractions suivantes :

- **Conduite en sens interdit**
- **Non respect des feux tricolores**
- **Conduite avec un téléphone tenu en main ou avec des écouteurs dans les oreilles**
- **Circulation sur trottoir : seuls les enfants de 8 ans et moins sont autorisés à circuler à vélo sur le trottoir.**

Par ailleurs, nous vous rappelons que le port du casque est obligatoire pour tous les cyclistes âgés de 12 ans et moins, et est vivement recommandé quel que soit son âge.

Le Vésinet étend sa zone verte aux zones non réglementées

Auparavant, Le Vésinet se composait de quatre zones de stationnement : les zones rouge et blanche, payantes, la zone verte gratuite mais limitée à 4 heures pour les non-résidents et illimitée pour les titulaires de la carte de résident*. Enfin, une dernière zone non réglementée permettait le stationnement de son véhicule sans limitation de durée. Dorénavant, cette zone non réglementée va passer en zone verte, c'est-à-dire une zone gratuite mais maintenant limitée à 4 heures de stationnement pour les non-résidents et illimitée pour les résidents. L'objectif de ce changement de zone est d'éviter les voitures ventouses. Le non-respect du stationnement en zone verte vous expose à une amende qui s'élèvera au 1er janvier 2018 à 35 euros.

** Pour obtenir votre carte de résident, vous devez vous présenter en Mairie muni d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule.*

François Jonemann

Premier-adjoint en charge de l'Urbanisme

Tous acteurs pour la Place du Marché : synthèse de la première phase de concertation

Afin d'informer le plus de personnes sur l'évolution du projet, vous trouverez ci-dessous les principaux points résumés de la synthèse de la première phase de concertation tenue en Mairie fin septembre. La synthèse complète est disponible sur le site Internet de la ville www.levesinet.fr

Trois temps forts ont rythmé la concertation au sujet de la Place du Marché : la réunion publique du 4 juillet, la visite du sous-sol de la Place du Marché le 9 septembre et enfin l'atelier de réflexion du lundi 25 septembre auquel ont participé 110 Vésigondins. Les trois thèmes majeurs abordés lors de cette première phase de concertation concernent : les usages de la place, le marché et les commerces et les usages du sous-sol.

1) LES USAGES DE LA PLACE :

Concernant les usages de la place, vous êtes nombreux à avoir exprimé le souhait de faire vivre cette place en développant notamment des activités autour de la jeunesse. Les principales pistes de réflexion retenues sont les suivantes :

- Créer une programmation intergénérationnelle attractive,
- Unifier le revêtement du sol de façade à façade,
- Végétaliser les abords de la place,
- Créer une pergola ou un espace abrité ouvert
- Créer des aires de jeux pour les enfants
- Installer des bancs et des espaces de repos
- Créer des places de stationnement vélo
- Implanter des toilettes publiques

2) LE MARCHÉ ET LE COMMERCE :

- Accompagner le développement du marché par des activités et services complémentaires pérennes
- Favoriser l'installation d'espaces de restauration associant les commerçants du marché
- Créer des terrasses où l'on peut consommer ou pas
- Développer des événements et créer de l'animation sur la place au quotidien
- Eviter le développement de services (type banques et assurances) et favoriser les activités ouvertes le week-end, sources d'animation.

3) LES USAGES DU SOUS-SOL :

- Les volumes doivent être valorisés et non condamnés
- Rechercher un équilibre financier de l'opération
- Privilégier des activités à dominante sportive ou culturelle
- Favoriser des activités à destination des jeunes
- Optimiser l'utilisation du parking existant

La concertation est ouverte, soyons tous acteurs ! Vous pouvez à tout moment nous faire part de vos suggestions grâce à l'adresse mail : placedumarche@levesinet.fr

ATOL LES OPTICIENS

OPTICIEN & AUDIOPROTHÉSISTE

ATOL AUDITION

Votre **2ème paire** de lunettes pour **1€** de plus et elle aussi en **verres Essilor**

TEST **GRATUIT** de votre audition

Garantie 2 ans* | Financement adapté | Garantie adaptation | Dépannage immédiat | Entretien à vie

Horaires d'ouverture : Le lundi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h | Du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30
Le samedi de 9h à 13h et de 14h30 à 19h30 | Ouvert en Août du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h

ATOL Les Opticiens Le Vésinet | 26, rue du maréchal FOCH | 78110 Le Vésinet | Tél. : 01 39 76 52 99
Fax : 01 34 80 07 15 | E-mail : levesinet@opticien-atol.com | Site web : www.opticiens-atol.com

Spécialiste essilor

FONDATION LÉOPOLD BELLAN
Pour la santé et l'autonomie

Entretien et création d'espaces verts

Interventions ponctuelles ou contrat annuel

Création et aménagement paysager
Plantations de fleurs - arbres et arbustes

Entretien des espaces verts
Tonte - débroussaillage

Travaux de remise en état
Gazon - Petite maçonnerie

Taille et élagage
Haies - arbustes - arbres

ESAT LEOPOLD BELLAN - MONTESSON
Promouvoir l'autonomie des personnes handicapées
01 39 13 20 30
esat.montesson@fondationbellan.org

Nos prestations donnent droit à une réduction d'impôt

COMMERÇANTS, ARTISANS & ENTREPRISES
ANNONCEZ-VOUS
DANS LE MAGAZINE LE VÉSINET

médias & PUBLICITE
RÉGIE PUBLICITAIRE DE LA VILLE

Interlocuteur unique pour vos campagnes publicitaires dans « MAGAZINE LE VÉSINET »

Contactez dès à présent
Vincent VADILLO
au **06 71 22 28 80**
vvadillo@groupemedias.com
Tél : 01 49 46 29 46

Maison LeRoux

Repas & services à domicile
« Comme Bon vous semble »
7 jours sur 7

Vous êtes pressés, vous manquez de temps, vous ne pouvez pas cuisiner ?
Maison Le Roux concocte de bons petits plats faits maison, juste pour vous !
Commandez vos repas dès maintenant, sur simple appel ou par mail.

01 39 60 59 92
contact@maisonleroux.fr

S! SERVICES À LA PERSONNE

DES PRODUITS D'ICI CUISINÉS ICI

Maison Le Roux
63 boulevard de Verdun
95220 HERBLAY

Plats cuisinés « maison » | **Régimes sans sel, sans sucre** | **Repas moulinés mixés** | **Produits bio**

Le Vésinet,

une ville où il fait mieux vivre !

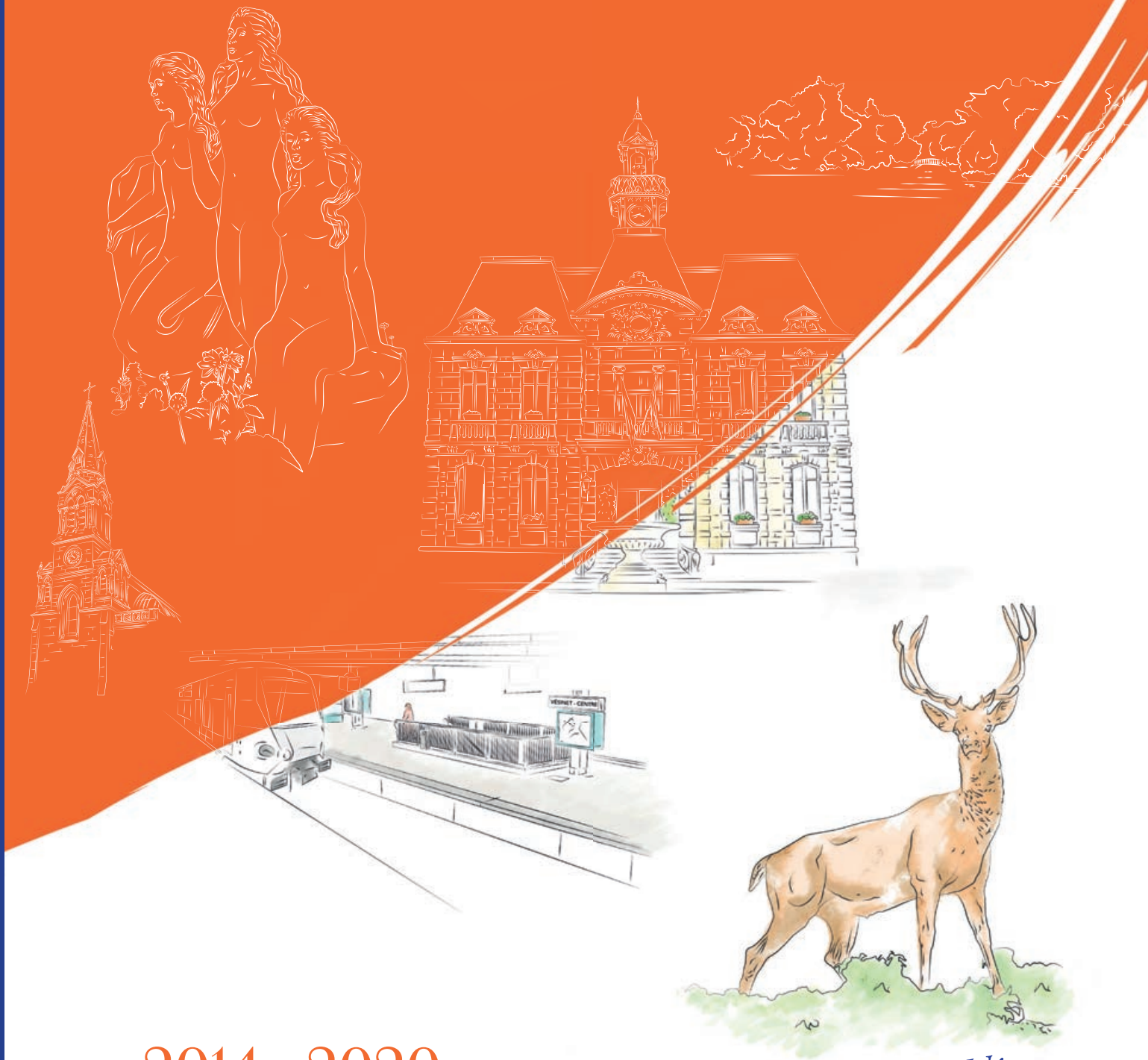

2014 - 2020

UN POINT À MI-MANDAT

Le Vésinet

UNE VILLE QUI SE PROJETTE DANS L'AVENIR AVEC OPTIMISME ET RAISON.

DE GRANDS PROJETS, CRÉÉS ENSEMBLE : LE PARC PRINCESSE ET LA NOUVELLE PLACE DU MARCHÉ

UNE MÉTHODE COHÉRENTE ET TRANSVERSALE :
concertation avec tous les Vésigondins volontaires dans la continuité de ce qui est exigé au Vésinet : un haut niveau de qualité architecturale et paysagère.

PROMESSE TENUE

EN COURS

À VENIR

PARC PRINCESSE

UN NOUVEL ÉLAN DANS L'ENSEMBLE DU QUARTIER PRINCESSE

- Un contrat signé avec **Grand Paris Aménagement** qui garantit un budget de 8,5 millions € à la Ville pour développer et améliorer nos équipements publics.
- **Création paysagère et urbanistique exceptionnelle** conçue avec vous pour développer tout un quartier.
- Agrandissement et rénovation des **écoles maternelle et élémentaire Princesse.**
- Construction d'un bâtiment sportif et associatif.
- Aménagement du parc avec un lac, une rivière et des **aires de jeux** destinés à tous les âges...
- Agrandissement de la crèche Princesse.
- **Des architectes et des promoteurs** choisis avec exigence, des bâtiments qui s'intègrent harmonieusement au parc de l'Hôpital.
- Début des travaux : 2018
  Livraison des 1ers appartements : 2020

NOUVELLE PLACE DU MARCHÉ

RETROUVER UN CŒUR DE VILLE DIGNE DES VÉSIGONDINS

Un constat de déception unanimement partagé.

- **Visite du sous-sol de la Place du Marché** ouverte aux Vésigondins volontaires.
- **Des ateliers de concertation** lancés pour répondre à plusieurs questions : quel budget consacrer à ce grand projet ? quels usages : halle de marché, aires de jeux, installation d'équipements publics...
- **Tous les scenarii** sont ouverts, chacun doit s'exprimer et sera entendu, car ce projet sera décidé et dessiné, tous ensemble.

DES SERVICES MUNICIPAUX ET DES ÉLUS

TOUJOURS PLUS À VOTRE ÉCOUTE

- **Un nouvel Accueil Unique** en mairie qui facilite les procédures et s'adapte à vos besoins.
- **Développement des formalités administratives et du paiement en ligne** : cantine, accueil de loisirs, conservatoire, stationnement...
- **Un nouveau site Internet plus interactif** pour trouver les informations et échanger avec les services de la Ville.

UNE VILLE PLUS SÛRE

GRÂCE AUX MESURES DE SÉCURITÉ MISES EN PLACE

- Renforcement de la **vidéo-protection.**
- **Mise en sécurité des écoles et crèches :** visiophones, films de protection, barres de confinement.
- **Une Police Municipale armée,** opérationnelle et réactive 24h/24.
- Des maisons sous protection-surveillance grâce au dispositif téléalarme.
- Malgré un contexte difficile, **maintien des événements** culturels, festifs et sportifs.
- **Une circulation maîtrisée** et un tracé d'itinéraires cyclables adapté aux usages des collégiens/lycéens.
- **Modernisation de l'éclairage public.**

DES INITIATIVES PORTÉES PAR LA VILLE, À VOTRE SERVICE.

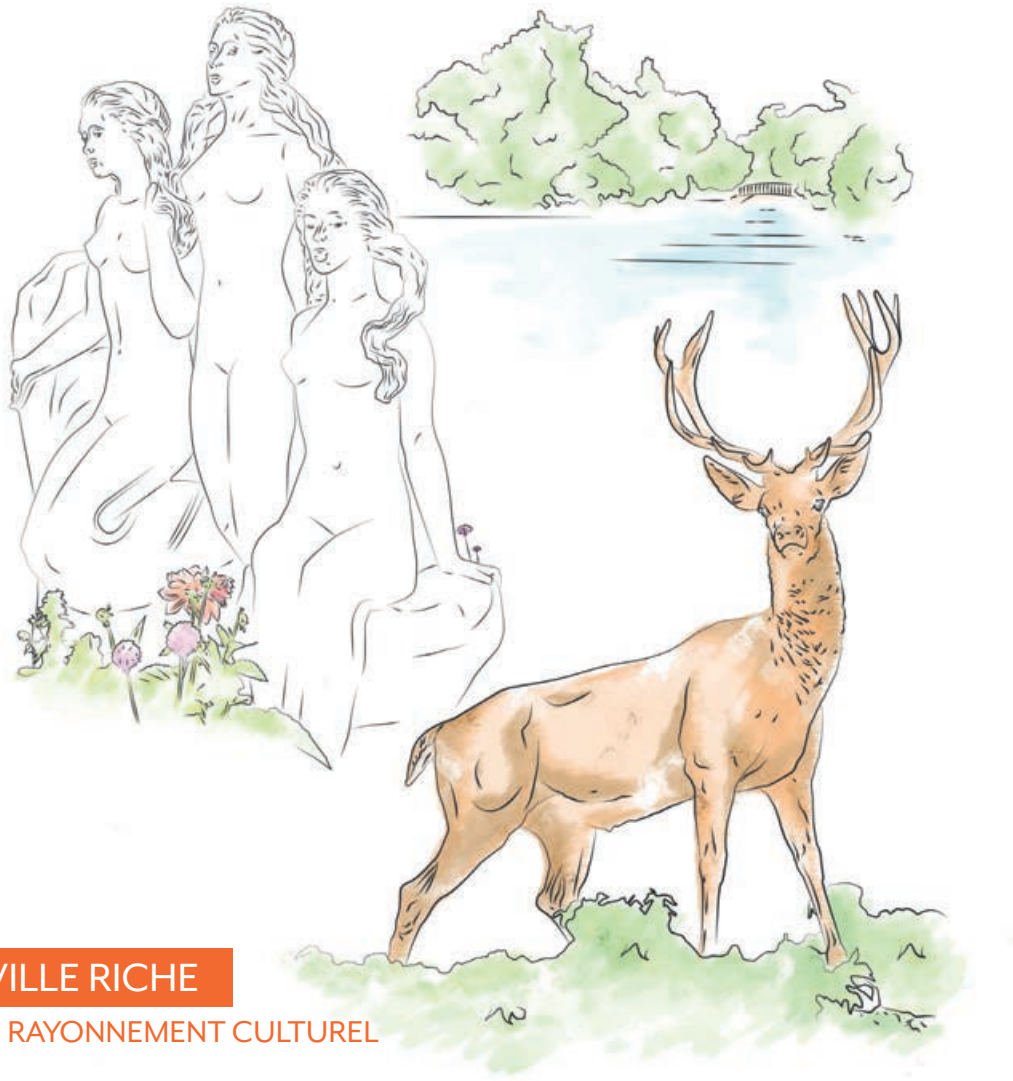

UNE VILLE RICHE
DE SON RAYONNEMENT CULTUREL

- **Rénovation de la bibliothèque**
- Création et valorisation de nombreuses **animations culturelles** : Arts au Jardin, Jazz au Wood Cottage, Journées du Patrimoine, cinéma en plein air.
- **Développement du Théâtre du Vésinet – Alain Jonemann**, grâce à la création de la SPL et investissements dans le **bâtiment** : ascenseur vers le cinéma, portes coulissantes...
- **Modernisation des enseignements au sein du Conservatoire** qui poursuit ses missions pour l'excellence et le plaisir de la découverte.
- Développement de partenariats privilégiés avec les **associations dynamiques** sur le territoire.

PROMESSE TENUE

EN COURS

À VENIR

UN CADRE DE VIE

PRIVILÉGIÉ

- Embellissement du **patrimoine arboré.**
- Rénovation **des Ibis.**
- Mise en place d'un **plan d'envergure** pour retrouver la **qualité de l'eau dans nos lacs et rivières** : curage, nettoyage, circulation et oxygénation de l'eau.

UN URBANISME

PROTÉGÉ, SANS ÊTRE MIS SOUS CLOCHE

- **Création de l'AVAP** pour protéger notre cadre de vie exceptionnel.
- **Augmentation raisonnée du nombre de logements locatifs sociaux** pour y accueillir nos Aînés et permettre à nos jeunes de s'installer et créer des familles au Vésinet.
- **Sortie du carencement en logements sociaux :** la Ville retrouve la maîtrise de son droit de préemption et écarte la menace du quintuplement des pénalités SRU.

VALORISATION DU COMMERCE DE PROXIMITÉ

POUR QUE NOS CENTRES SOIENT ANIMÉS AVEC UNE OFFRE DE QUALITÉ

- **Dynamisation et diversification des commerces** de proximité.
- **Création d'un plan annuel d'animations commerciales :** défilé, Journées Nationales du Commerce de Proximité, animations sur les marchés, obtention du label 2ème Sourire.
- **Création d'une Maison médicale** pour conserver une offre de soins médicaux variée.

UNE VILLE AUX DÉPENSES MAÎTRISÉES

ET À LA FISCALITÉ RAISONNÉE

- **Stabilisation de la fiscalité locale.**
- Réduction des dépenses de fonctionnement et de la masse salariale en maintenant **la qualité des services** grâce à une meilleure organisation.
- **Amélioration de notre capacité d'investissement** en prévision du projet de la Place du Marché.
- **Quartier Princesse** : renégociation avec **Grand Paris Aménagement** qui prendra financièrement en charge des équipements de la Ville.
- **Développement de partenariat financier** notamment avec la Fondation pour Le Vésinet.

UNE VILLE PRIVILÉGIÉE

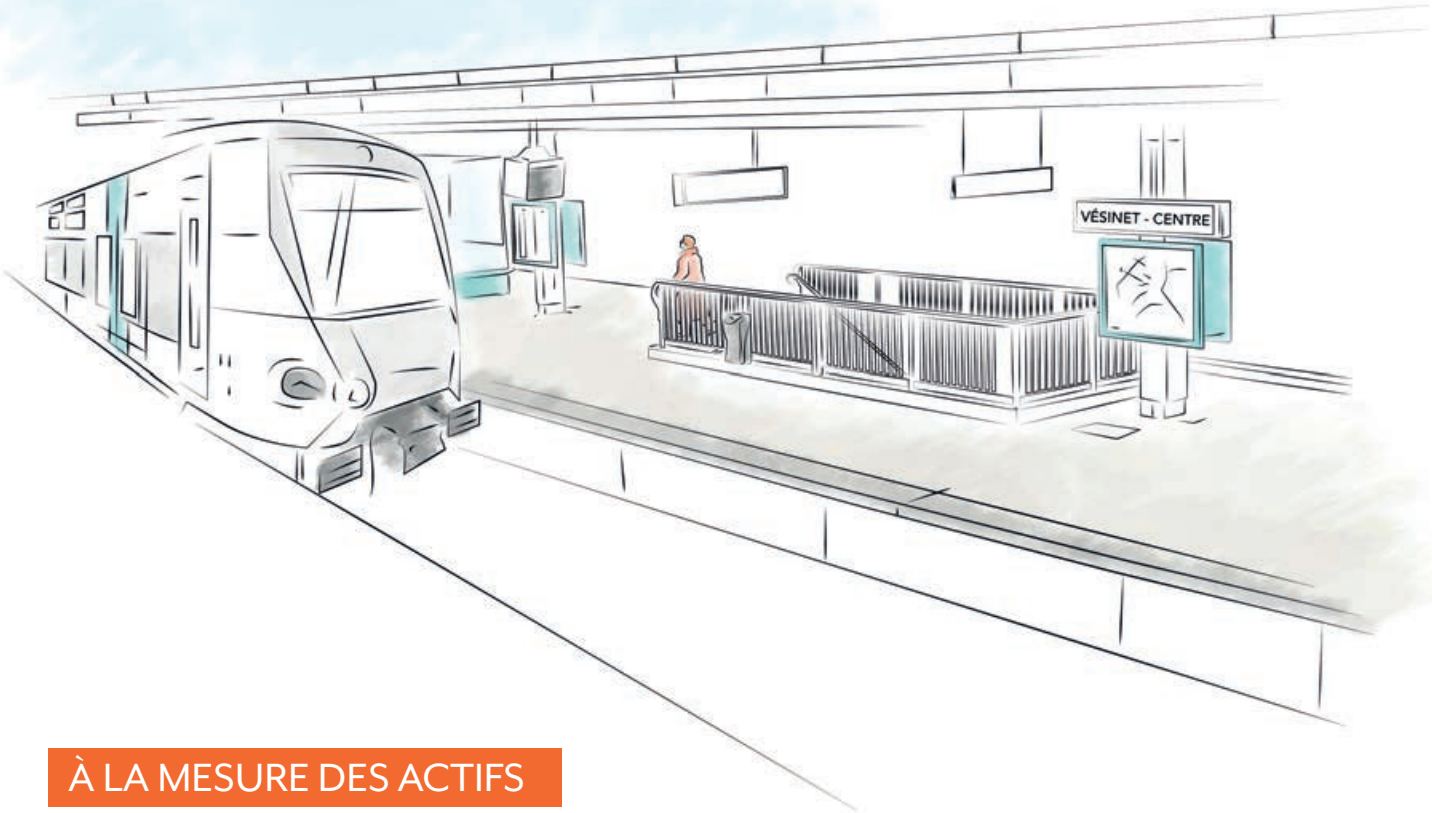

À LA MESURE DES ACTIFS

ET DE LEURS FAMILLES

- Instauration **d'arrêt systématique de tous les RER** en gare **Le Vésinet Centre.**
- Refonte des abords des gares RER, avec **extension des parkings à vélos.**
- **Restructuration du réseau de bus** pour mieux desservir Le Vésinet en limitant les nuisances.
- **Amélioration de la circulation** et du stationnement dans les rues du Vésinet.
- **Des places en crèches** en nombre avec une amplitude horaire importante.
- **Des activités culturelles et sportives** diversifiées.
- Accueil de tous les enfants à la **restauration scolaire** et en **accueil de loisirs.**

PROMESSE TENUE

EN COURS

À VENIR

...OÙ TOUT LE MONDE TROUVE SA PLACE.

UNE VILLE ATTRACTIVE

POUR LES JEUNES

- **Rénovation des aires de jeux** aux Ibis **et création** d'une nouvelle aire de jeux au Parc Princesse et sur la nouvelle Place du Marché.
- **Diversité des associations sportives** proposant des activités pour la jeunesse.
- Création d'un bâtiment abritant un **gymnase et des salles pour les associations** dans le quartier du Parc Princesse.

UNE VILLE QUI SAIT S'ADAPTER

POUR N'OUBLIER PERSONNE

- **Une nouvelle résidence** pour les personnes âgées et **des foyers-logements rénovés** pour nos Aînés.
- **La création d'une résidence d'accueil** pour les personnes handicapées.
- **Des bâtiments communaux et des voiries adaptés** à la mobilité de chacun.
- **Une large offre d'animations et de voyages**, ouverte à tous les retraités de la Ville.
- **Un accès à la culture facilité :** ascenseur, portes coulissantes.
- **Des prestations pour le maintien et de soins à domicile** personnalisées : SSIAD, portage de repas.

Jean-Michel Joncheray

Maire-adjoint en charge du Développement Economique

JNCP

Retour sur une semaine rythmée et riche en émotions

Samedi 14 octobre se déroulait la Journée Nationale du Commerce de Proximité (JNCP).

Mais, au Vésinet, les commerçants et la Municipalité ont décidé de l'étendre sur une semaine, soit du 9 au 14 octobre. La Ville était ornée de parapluies, la signature qu'elle s'est donnée pour marquer cette semaine commerciale au Vésinet.

Cette semaine d'animations était attendue par de nombreux clients des commerces vésigondins.

Au programme : des dégustations, des visites d'atelier, des jeux, des découvertes. Samedi 14 octobre, les enfants étaient mis à l'honneur par la Municipalité, lors de la journée phare de la JNCP avec un concours de dessins dont le thème « dessine la boutique de tes rêves » a rencontré un beau succès. Chaque participant était récompensé d'une barbe à papa au parfum de son choix parmi une offre de 18 saveurs.
Deux ateliers complétaient ce plateau d'animations pour le plus grand plaisir des enfants qui repartaient, soit avec des ballons sculptés, soit maquillés. Ce temps fort a permis aux commerçants d'accueillir une clientèle, parfois nouvelle, et séduite par cette semaine de fête commerciale.

Un grand merci aux commerçants participants ainsi qu'au cinéma Jean Marais qui offrait des places Croque Ciné aux gagnants du concours de dessins.

Jean-Michel Joncheray
Maire adjoint en charge du Développement économique

Zoom sur le quartier République en pleine mutation

La Poste Relais au sein du pressing est ouverte

Le bureau de Poste quartier République est dorénavant fermé mais vous retrouverez **« La Poste Relais » au Pressing du Rond-Point**. Vous pourrez déposer ou rechercher votre courrier, vos colis, vos Colissimo ou acheter des timbres sur une plage horaire plus large et même le dimanche ! Vous y serez accueilli par Cathia Chaouche qui s'adapte à un nouveau métier avec une grande joie et un grand dynamisme : « Les résultats sont à la hauteur de mes espérances. Dès à présent, j'enregistre une augmentation du nombre de clients pour mon activité pressing et retouche. Les clients apprécient particulièrement la meilleure qualité de l'accueil et l'ouverture du relais de la Poste le samedi et le dimanche ».

PRESSING DU ROND-POINT

139 boulevard Carnot - Tél. : **01 30 15 13 91**

Horaires d'ouverture :
Mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h
Mercredi de 9h30 à 12h30
Samedi de 10h à 19h
Dimanche de 10h à 13h.
Les services bancaires sont assurés par La Poste du Centre.

Les commerçants en plein essor

Le commerce vésigondin se développe bien grâce au dynamisme et au renouvellement des commerçants.

EXPERT OPTICAL

Hervé Vacher vous accueille chaleureusement chez Expert Optical au Rond-Point République. Ce professionnel, spécialiste des lunettes enfants et de la basse vision, vous conseillera avec bienveillance et professionnalisme.

2/6 rue de Sully - Tél. : **01 39 76 03 35**

MIDAS

Ouverture d'un nouvel espace entretien auto pour cette enseigne nationale.
132 boulevard Carnot.

Tél. : **01 85 78 37 83**

AU POIL TOILETTAGE

Lundi 16 octobre, Hélène Martin, 21 ans, toiletteuse canine au sein d'Au Poil Toilettage a reçu la plus haute distinction au concours des Meilleurs Apprentis de France.

La ville félicite cette jeune femme méritante !

137 boulevard Carnot - Tél. : **01 39 76 48 95**

LEADER PRICE

Rénovation complète du supermarché pour la plus grande satisfaction des clients

131 boulevard Carnot
Tél. : **01 39 76 68 82**

CAFÉ DE PARIS

Changement de propriétaire
129 boulevard Carnot.

Tél. : **01 39 76 68 82**

Agence immobilière de Havilland

Urgent

Nous recherchons des maisons et appartements de grand standing, à Paris et en banlieue ouest, vides ou meublés, pour des cadres étrangers mutés en France pour des périodes de 1 à 5 ans.

Merci de contacter David BEHAR ou ses collaboratrices Sandrine GRAHAME et Marie TORDJMAN.

We are looking for high standard houses and flats for rent in Paris and western surburbs, furnished or unfurnished, for expatriated senior executives, staying in France for 1 to 5 years. Please contact David or his assistants.

18 RUE GOUNOD / 92210 SAINT-CLOUD / **TÉL : 01.46.02.60.60** / E-MAIL : AGENCE@DEHAVILLAND.FR
WWW.DEHAVILLAND.FR

Artisan depuis 1979

J. F. Guillemeau
Peinture - Décoration
Chaux Italienne - Ravalement

Tél. : 01 39 76 97 00 - Port. : 06 07 94 31 73
24, rue du Marché - 78110 Le Vésinet
email : jfgpeinture@orange.fr

Grâce à vous

EN 2017,
VESTALIE FÊTE
ses 10 ans

et fournit de plus en plus
de temps libre aux familles
du Vésinet

Vestalie

Fournisseur de temps libre à domicile

✔ Plus de 500 familles clientes
✔ Près de 40 salariés
✔ De plus en plus de services

MÉNAGE | REPASSAGE | GARDE D'ENFANTS | BRICOLAGE | JARDINAGE | COLLECTE ET LIVRAISON DE LINGE | LIVRAISON DE COURSES | PRÉPARATION DES REPAS

131 / 135 Boulevard Carnot 78110 Le Vésinet ■ 01 30 71 10 00
contact@vestalie.com ■ www.vestalie.com

Maintenance, Dépannage, Infogérance
Informatique
Création & référencement de sites Internet
Vente de matériel informatique

"Une équipe au service des professionnels et des particuliers"

8, rue Hans List - Bat. H - Z.A. CLAUDE MONET - 78 290 CROISSY SUR SEINE
01.30.15.15.50 contact@alezpc.fr
WWW.ALEZPC.FR

Jean-Michel Joncheray
Maire adjoint en charge du Développement économique

Dans les autres quartiers, ça bouge aussi !

RÉOUVERTURE DE LA BOULANGERIE « LE POMMIER »

Tout jeune entrepreneur dynamique et volontaire, Saïd Kanoun vient de reprendre la boulangerie Le Pommier. En plus de la boulangerie traditionnelle et la pâtisserie, il vous propose des produits traiteur, couscous, plat du jour, etc. Tout est fait maison et en famille ! Il est ouvert de 7h à 21h tous les jours sauf le jeudi. Venez à sa rencontre, l'accueil est chaleureux et très sympathique !

41 boulevard Carnot
Tél. : **01 39 76 01 25**

ALLEGRIA DEVIENT JOIA

C'est avec plaisir que nous apprenons la réouverture de la charmante boutique de bijoux située rue Thiers. Esther vous accueille avec son grand sourire et vous propose des bijoux colorés, gais pour toutes les femmes, pour tous les goûts et tous les budgets. Laissez-vous tenter !

Joia, 3 rue Thiers

L'ATELIER DES FLEURS

Cette fleuriste vous accueille dans une boutique claire et chaleureuse, l'esprit ne change pas. Eve vous propose de magnifiques bouquets en privilégiant les fleurs de saison et de proximité, pour toutes les occasions de la vie ou tout simplement pour faire ou vous faire plaisir.
4 rue Thiers
Tél. : **01 30 53 67 61**

AU PALAIS DU FRUIT

Dans une boutique, entièrement rénovée, Brahim et son équipe vous accueillent au Palais du fruit. Ses beaux étals donnent envie de cuisiner et de consommer des produits frais.

7 rue Thiers - Ouvert du mardi au vendredi de 7h30 à 13h et de 15h à 19h30 - Le samedi de 7h30 à 19h30 et le dimanche de 7h30 à 13h30

BARBER SHOP

20 Place du Marché (coiffeur hommes, enfants, barbier)
Tél. : **01 39 76 05 69**

HARRIS, UNE PAGE SE TOURNE

Présente depuis 1963 au Vésinet, la boutique Harris ferme définitivement ses portes. Cette institution vésigondine de prêt-à-porter masculin, dirigée de père en fille, a habillé des générations de Vésigondins.
Nous profitons de cet article pour remercier Dominique, la gérante, pour son exceptionnel investissement au profit des commerçants durant plus de quinze ans. N'hésitez pas à rentrer la saluer et profiter de belles affaires jusqu'au 16 décembre !

23b rue du Maréchal Foch
Tél. : **01 39 76 33 22**

Jean-Michel Joncheray

Maire-adjoint en charge du Développement Economique

Du Vésinet à Sydney, itinéraire d'un tour du monde entrepreneurial !

Guillaume Benoit, un Vésigondin de 23 ans, réalise son rêve : celui de parcourir le monde à la rencontre des entrepreneurs. Rencontre et interview de ce jeune dynamique !

LVM : Pouvez-vous vous présenter ?
G.B. : Je m'appelle Guillaume Benoît et j'ai grandi au Vésinet. J'ai effectué ma primaire à Sainte Jeanne d'Arc avant de rejoindre les bancs de Saint-Erembert puis Jeanne d'Albret pour le collège et le lycée. Une fois mon bac en poche, je suis parti à Lille afin d'effectuer une licence d'économie/finance. Durant ma licence, j'ai fait la rencontre de Justine et Adrien, mes compères de voyage. Au terme de cette licence, j'ai intégré l'école de commerce Toulouse Business School pour mon Master.

LVM : Qu'est-ce qui vous a poussé à faire ce tour du Monde ?
G.B. : En septembre 2016, Justine m'a parlé du World Project (W Project). Il s'agit d'une plateforme vidéo créée par des étudiants il y a maintenant trois ans. L'objectif est de réaliser des interviews d'entrepreneurs afin de découvrir les opportunités business qu'offre l'étranger. Nous avons rejoint le W Project et avons construit notre Tour du Monde sur cette base. J'aime tout ce qui a attrait aux voyages, à l'entrepreneuriat et à la vidéo. Le W Project était donc le projet idéal. Je mets à profit ce temps pour également réfléchir. L'orientation professionnelle commence très tôt en France, je ne voulais pas foncer tête baissée vers mon futur employeur sans prendre un minimum de recul.

LVM : Que vous apportent ces différentes rencontres ?
G.B. : C'est avant tout un travail sur soi. On apprend à s'adapter très vite et à trouver des solutions. C'est sans doute une expérience qui aura des répercussions sur notre orientation future. Par exemple dans le choix d'un emploi en mettant la réussite au second plan au profit de l'accomplissement. Enfin, je crois qu'il faut oser se différencier auprès de son recruteur avec des expériences qui ont du sens. Lorsque l'on rencontre un entrepreneur, on cherche avant tout à comprendre les motivations qui le poussent à créer une start-up et sa vision. Nous rencontrons des personnalités plus institutionnelles comme le représentant Business France ou d'une Chambre de Commerce. Ici nous cherchons plutôt à prendre la température du climat d'affaires de chaque pays visité. Quels sont les secteurs porteurs ? Les pôles d'innovation ? Les différences culturelles ? A ce propos, la mauvaise appréciation culturelle d'un pays est un des premiers facteurs d'échec pour les entreprises françaises qui souhaitent s'implanter à l'étranger.

Les 2 photographes

Les photographes déclencheurs d'émotions

Pour Noël, offrez une séance photo à ceux que vous aimez !

www.les2photographes.com
bonjour@les2photographes.com
06 08 45 68 98
55 bis boulevard Carnot
78110 Le Vésinet
Séance sur RDV

Caroline Torno

Maire-adjoint en charge des Transports

Belle victoire pour les Vésigondins qui prennent le **RER A** :

tous les trains s'arrêtent en gare du Vésinet Centre !

Grâce à la persévérance du Maire du Vésinet, de Caroline Torno, maire-adjointe aux Transports et des élus de la Boucle, à compter du 10 décembre, les usagers du RER A sont gagnants et leurs conditions de voyage sont améliorées :

tous les trains marqueront désormais l'arrêt en gare du Vésinet Centre et de Chatou, heures pleines comme heures creuses. Les trains sont systématiquement à 2 étages et bénéficient de l'air conditionné.

En savoir plus : www.ratp.fr

VERS UNE RESTRUCTURATION DU RÉSEAU DE BUS DÈS 2018

Lors du dernier conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités (ex STIF), les membres ont acté la restructuration du réseau de bus qui traverse et dessert Le Vésinet. Ce plan de modernisation prévoit l'achat de dix-huit bus, le recrutement et la formation d'une cinquantaine de chauffeurs et la réalisation de travaux des quais de bus ainsi que l'aménagement du dépôt.

Dans ce cadre, la ligne 19 va disparaître au bénéfice d'une ligne F qui relira la gare Le Vésinet/Le Pecq au centre ville de Montesson grâce à des minibus de 8 mètres.

Le coût de fonctionnement du réseau est de 4,2 millions d'euros par an, entièrement financé par Île-de-France Mobilités. Le Vésinet a fait entendre sa voix lors de ce conseil d'administration en rappelant la volonté municipale d'aménager des pistes cyclables, ce qui impactera probablement les itinéraires actuels.

Catherine Politis
Maire-adjoint en charge de la Culture

Votre cinéma de proximité « Art et essai »

Focus sur l'année 2016-2017

CINÉMA du VÉSINET JEAN MARAIS

Être un cinéma art et essai c'est avoir un label décerné par le CNC qui dépend du nombre de films art et essais diffusés dans l'année, les actions culturelles jeune public et tout public mises en place (rencontres pour valoriser un film, ciné-goûters, ateliers pour les enfants...) et les dispositifs d'éducation à l'image (Ecole et Cinéma, Lycéens et apprentis au cinéma). C'est l'AFCAE - Association Française Des Cinémas Art et Essai qui labélise les films art et essai.

Cette saison vous avez notamment pu découvrir dans votre salle : **Moi, Daniel Blake** de Ken Loach, **L'amant double** de François Ozon, **Ce qui nous lie** de Cédric Klapish, **Et les Mistrals Gagnants** de Anne-Dauphine Julliand, **La La Land** de Damien Chazelle, **L'Opéra** de Jean-Stéphane Bron, **Patients** de Grand Corps Malade, **Sully** de Clint Eastwood.

L'équipe du cinéma Jean Marais travaille quotidiennement, par leurs choix éditoriaux et la spécificité de leurs actions culturelles, à ce que votre Cinéma Jean Marais demeure, non seulement un lieu essentiel de la découverte cinématographique, mais aussi un espace de convivialité, de partage et de réflexion, créateur de lien social.

L'ANNÉE 2016-2017 EN CHIFFRES

- **23 018** ▶ **spectateurs**
- **530** ▶ **séances**
- **129** ▶ **films**
- **10** ▶ **ciné-rencontres (réalisateurs, intervenants...)**
- **9** ▶ **ciné-goûters**
- **186** ▶ **sièges**
- **4** ▶ **mois de travaux**
- **1** ▶ **ascenseur**
- **5** ▶ **emplacements PMR**

cinemaduVesinet

Pour vous inscrire à la newsletter du cinéma envoyez un mail à :
cinema.jean-marais@wanadoo.fr

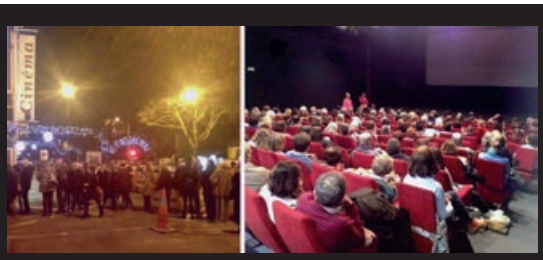

Catherine Politis
Maire-adjoint en charge de la Culture

900 kilomètres à pied pour soutenir la scolarité des enfants malades

Rencontre avec Sophie de Laubier, Vésigondine, auteure du livre **« Ecouter la forêt qui pousse ».**

Du mérite et du courage, Sophie de Laubier n'en manque pas. Ce professeur de français, travaille depuis 2008 auprès de l'association Votre Ecole Chez Vous, qui permet aux enfants malades de bénéficier d'une scolarité à domicile. En 2015, elle décide de prendre une année sabbatique pour réaliser son rêve : marcher au cours d'un long voyage en faisant connaître l'association : « Je suis intéressée par la marche et la philosophie de la marche. Je voulais prendre le temps de goûter les paysages, le temps des rencontres, mais je voulais également que mes pas portent une cause, faire une marche solitaire et solidaire. Promouvoir l'association m'est venu spontanément », explique Sophie de Laubier. Ce rêve, elle va l'imaginer, le concevoir pour le rendre possible. C'est ainsi qu'en septembre 2015, sac à dos de 8 kilos sur le dos, Sophie part de Sisteron, dans les Alpes de Haute Provence pour rejoindre Paris, soit 900 kilomètres qu'elle parcourra durant un mois et demi à pied, principalement par les chemins. « J'étais en osmose avec la nature, Je me sentais infiniment libre, libre de prendre le temps où chaque jour est différent. J'avais envie de retrouver le goût de l'instant », se souvient-elle.

Si la question de l'hébergement est souvent balisée, les rencontres imprévues et les visites des collèges et des écoles à la rencontre des classes sont pour elle une source d'inspiration. « Je faisais connaître les enfants scolarisés par l'association aux jeunes des établissements scolaires que je croisais sur ma route. Certains m'attendaient et avaient préparé ma visite. J'étais reçue et particulièrement bien accueillie pour parler de la marche et générer ainsi une solidarité entre ceux qui ont la chance d'aller à l'école, et ceux qui ne l'ont pas. Je lisais des lettres écrites par les enfants malades et en échange, les classes visitées répondaient par des messages d'amitié et d'encouragement ou par des dessins », poursuit Sophie de Laubier.

De cette marche, l'auteure vésigondine en a fait un ouvrage intitulé « Ecouter la forêt qui pousse » (www.thebookedition.com) ; ce titre, extrait d'une citation d'Hegel, se lit dans son prolongement : « Ecouter la forêt qui pousse plutôt que l'arbre qui tombe ». C'est un hymne à la solidarité et à la bienveillance que Sophie de Laubier nous invite à découvrir dans son livre. « Ce projet d'écriture, j'ai mis sept mois pour le concrétiser. J'aime les écrivains voyageurs. Le voyage est indissociable de l'écriture. Lorsqu'on voyage, les pas libèrent les mots ».

Au sein de l'association Votre école chez vous, Sophie est enseignante de la 6ème à la terminale. L'association gère une école sous contrat avec l'Etat et propose des cours gratuits du primaire au secondaire, les professeurs se rendent au domicile des élèves. En France, on estime à 5 000 le nombre d'enfants malades dans le besoin de suivre une scolarité chez eux. L'association fonctionne grâce à des bénévoles et à des partenariats.

Vous pouvez venir en aide à l'association en la soutenant. Renseignements sur le site :
http://www.uecv.org
La marche a son film, L'École en Marche, disponible sur You Tube et sa page Facebook :
www.facebook.com/ecoleenmarche

DES VÉSIGONDINS ET DES LIVRES

Eric Bonnefille, Vésigondin, a sorti un ouvrage consacré à Maurice Tourneur. Intitulé « Maurice Tourneur, une vie au long cours », le livre est édité par L'Harmattan et est consacré à la vie et l'œuvre du cinéaste Maurice Tourneur. Auteur d'ouvrages sur Julien Duvivier et Raymond Bernard, Eric Bonnefille a choisi d'explorer la vie hors du commun et la carrière multiforme de Maurice Tourneur. Fruit de recherches dans les archives et la presse française et américaine, ce livre contribue à la redécouverte de ce grand cinéaste que les histoires du cinéma ont longtemps négligé.

Plus d'informations sur :
http://www.editions-harmattan.fr

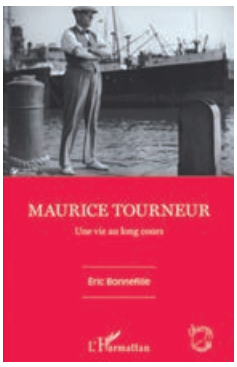

Martine Geneix

Maire-adjoint en charge des Affaires Scolaires

Frédérique Rabian

Conseillère municipale déléguée aux Affaires Scolaires

Dans les quatre écoles élémentaires de la commune, les animateurs sportifs, employés par la Ville, dispensent aux plus jeunes de nos concitoyens les cours d'éducation physique et sportive.

Pour parfaire cet esprit de challenge tant personnel que collectif, cette équipe d'animateurs sportifs motivés organise à intervalles réguliers des rencontres inter-écoles dans différents domaines : cross, badminton, jeux d'opposition, etc.

Des compétitions bien sympathiques et chaleureuses où l'enjeu est, certes, de porter haut les couleurs de son école, mais, surtout, de répondre à la devise, toujours ô combien d'actualité, du baron Pierre de Coubertin : «l'important, c'est de participer».

Outre les classiques parcours conformes aux instructions officielles de l'Education Nationale, ces trois éducateurs interviennent aussi sur le temps périscolaire pour le plus grand bonheur de tous.

Alors, nos écoles ... une pépinière de sportifs pour nos champions de demain ?

Martine Geneix
Maire-adjoint en charge des Affaires Scolaires

Frédérique Rabian
Conseillère municipale déléguée aux Affaires Scolaires

Zoom

sur le sport à l'école

« Plus fort, plus haut, plus vite ! »

A CHAQUE ÉCOLE SA COULEUR !

MERLETTES : VERT
PALLU : BLEU
PASTEUR : ROUGE
PRINCESSE : BLANC

MENUISERIE CLENET SARL

Maison fondée en 1931 au Vésinet (4 générations)

TOUS TRAVAUX DE MENUISERIE

SPÉCIALISTE DU SUR MESURE

Toutes nos réalisations de bibliothèque, dressing, placard, balcons , terrasse..., sont sur mesure, fabriquées par notre équipe dans notre atelier, suivant plans en 3D joints au devis gratuit.

TOUTES NOS FENÊTRES SONT SUR MESURE ET FABRIQUÉES EN FRANCE ET POSÉES PAR NOS COMPAGNONS - CRÉDIT IMPÔT 30% JUSQU'AU 31/12/17 ET TVA À 5.5 %.

29, avenue de l'Europe - 78400 CHATOU

Tél. : 01 39 76 03 07

www.menuiserie-clenet.com

Joaillerie Mauger

La place Vendôme près de chez vous

« Vivez une aventure unique ; créez votre bijou pour qu'il ne ressemble à aucun autre. Votre idée + votre croquis et nous fabriquons votre bijou dans notre atelier. »

34 Rue du Maréchal Foch, 78110 Le Vésinet

Tel: 01 39 76 21 21 / Mail: joaillerie.mauger@orange.fr

@joaillerie.mauger

ALAIN JOLIVEL SERRURERIE

Depuis 1946

Métallerie, ferronerie d'Art :
marquises, portails, garde-corps...
Installateur agréé PICARD SERRURES :
Serrures - Portes blindées
Automatismes FAAC
Portes de garage - Volets roulants - Coffres forts
Fenêtres - Stores - Alarmes

Tél. : 01 30 53 01 74

5, rue Albert Joly - 78110 Le Vésinet - jolivela@wanadoo.fr

www.jolivelserrurerie.com

A.D.T POULAIN & FILS

Depuis 1989

ASSAINISSEMENT

DÉMOLITION - TERRASSEMENT

40 ans d'expérience

- Raccordement d'égout
- Pompe de relevage
- Assainissement autonome
- Viabilité - Puisard

Mise en conformité des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées

www.adt-poulain.fr

Tél. : 01 30 90 11 11

ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE ET INDUSTRIELLE

E.P.S. COORDINATION

Depuis 1990 au Vésinet

131-135 boulevard Carnot
78110 LE VÉSINET

01 39 76 16 13

www.epscoordination.fr

- Particuliers et professionnels
- Installation
- Dépannage
- Recherche de pannes
- Rénovation et mise en conformité de toutes les installations...

Horizon verticale

ARBORISTE / GRIMPEUR

Julien Toulouse

Un arboriste au service de vos arbres

Taille douce et raisonnée
Abattage et démontage délicat
Dessouchage • Haubanage

Tél. : 06 87 69 60 34 - horizonverticale@orange.fr
236 rue Saint-Louis - 78955 CARRIÈRES-SOUS-POISSY
Siret : 530 526 532 00011 - APE : 8130Z

ISAMBERT ELECTRICITE

Depuis 1968

CHAUFFAGE
ÉCLAIRAGE
VENTILATION
INTERPHONE
AUTOMATISATION DE PORTAILS
BORNES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

2017 PARTENAIRE SOLUTIONS HABITAT D'EDF

01 39 76 82 62

Fax : 01 39 76 02 96 - www.isambert-electricite.com
105 bis, route de Croissy - 78230 Le Pecq-sur-Seine

Le retour de la coquille St-Jacques

Pensez à vos plateaux de fruits de mer pour les fêtes de fin d'année.

Tél. : 01 39 76 02 85

9, rue du Maréchal Foch - LE VÉSINET

Chantal Godest

Maire-adjoint en charge des Affaires Sociales

Semaine bleue : une ambiance festive

Du 2 au 6 octobre, la Ville organisait la Semaine Bleue, une semaine d'animation et de festivités à destination des Seniors.

Cette année, le thème consacré à la Semaine Bleue était la danse. Durant ces quelques jours, dans une ambiance joyeuse et ludique, nos Aînés ont pu découvrir les différentes danses du monde : flamenco, danses argentines, le modern jazz avec les élèves de la MJC ou bien encore les comédies musicales.

Cette semaine a rencontré un beau succès grâce à l'implication de l'équipe du CCAS et également grâce aux commerçants et acteurs de la vie économique du Vésinet, le Théâtre du Vésinet – Alain Jonemann, ou bien encore le Syndicat d'Initiative qui ont participé aux Lotos organisés à la résidence Jean Laurent et Sully. **Retour en photos sur cette semaine «danse» !**

RENCONTRE AVEC

la Compagnie Baribal, créatrice de lien intergénérationnel

Depuis 2014, la troupe organise des cours de théâtre dans les locaux du CCAS. Un lieu atypique qui a permis le développement de relations entre jeunes, adultes et Seniors. « Nos cours accueillent des personnes de 10 à 87 ans ! En parallèle de ces cours de théâtre, nous développons des animations pour le CCAS. L'un des objectifs de la compagnie Baribal est de créer du lien social entre les enfants, les ados, les adultes et les personnes plus âgées. C'est passionnant de voir les échanges se faire entre nos élèves et les résidents du CCAS, notamment lors de spectacles montés par les élèves dans le salon du CCAS », expliquent Annabelle et Martial Courcier. Les deux comédiens, également auteurs et metteurs en scène, aiment par dessus tout aller à la rencontre de nos Aînés en leur faisant découvrir la poésie au travers de « la boîte à poèmes, la lecture de poésies choisies par les résidents » ou bien encore la littérature via leurs auteurs, qu'ils soient classiques ou contemporains.

« Avec l'atelier poésie, les Seniors proposent également leurs propres textes que nous lisons. Parfois, il leur arrive aussi de les lire. Nous avons voulu aller plus loin dans cette démarche qui permet notamment de faire un travail conséquent sur la mémoire en leur proposant d'écrire à leur tour. C'est un travail interactif ! », poursuit Annabelle Courcier.

Au-delà de son investissement au sein du CCAS, la compagnie Baribal produit des spectacles professionnels et se produit notamment au Théâtre du Splendid de Paris. Au Vésinet, elle intervient également au sein des écoles de la ville pour lesquelles elle propose des ateliers sur le temps de la pause méridienne.

Martial et Annabelle Courcier aimeraient aller encore plus loin en développant des partenariats avec la MJC, l'Hôpital ou le Conservatoire du Vésinet. Et de conclure : « Nous sommes ravis de participer activement à la vie du Vésinet et pourquoi pas de travailler avec d'autres structures. Nous sommes ouverts à toute proposition qui valoriserait le théâtre ».

Pour plus de renseignements : Compagnie Baribal, 23 rue du Maréchal Foch. 06 30 45 47 96 – 06 10 40 57 89 – ciebaribal@gmail.com

Les anniversaires de 2018

Comme tous les ans, la Société d'Histoire du Vésinet récapitule quelques millésimes vésigondins dont on se souviendra l'année prochaine…

1858

Publication du plan du parc du Vésinet projeté dû au Comte de Choulot, paysagiste, et à Joseph Olive, architecte ; premières ventes de terrains à bâtir par la Société Pallu et Cie qui a édicté au préalable le cahier des charges s'imposant à chaque acquéreur.

1868

Naissance à Mortagne-au-Perche du philosophe Alain qui viendra habiter au Vésinet en 1917 jusqu'à son décès en 1951.

1878

Le Conseil municipal décide la création d'une bibliothèque communale qui prendra place en 1881 dans la future mairie.

1878

Naissance à Caen de Gabriel Dupont, compositeur de musique qui vécut 6 boulevard de Belgique, alors du Nord, et est enterré au Vésinet (1914). La maison n'existe plus.

1878

Création de la Société de Musique Instrumentale du Vésinet.

1888

Parution le 29 juillet du 1er numéro de la Gazette du Vésinet qui vivra moins d'un an.

LA GAZETTE DU VÉSINET

JOURNAL

ADMINISTRATION & RÉDACTION : 18, RUE DE L'ÉGLISE, 18

Paraissant tous les Dimanches

PRIMES

1888

Création d'une école, dans des locaux loués 117 route de Chatou (113 boulevard Carnot).

1898

Adoption des armoiries de la commune, dues à Eugène Bérard secrétaire de la mairie. Elles n'ont pas varié depuis.

1908

Acquisition du Palais Rose par le Comte Robert de Montesquiou (1855-1921), écrivain, poète, dandy, collectionneur d'œuvres d'art.

Le Vésinet - Lac de Croissy en 1908

1908
Ouverture du Pavillon des Ibis.

1908
Création d'un bureau de placement municipal pour remédier au chômage ; Installation du premier poste de police municipale derrière la poste actuelle.

1918
Le Conseil municipal décide le 17 novembre de dédier les principales voies du Vésinet aux nations sœurs (Angleterre, Belgique, Italie, Etats-Unis), aux soldats de la République, aux maréchaux Foch et Joffre, à Georges Clemenceau « qui renouvela l'énergie de la nation ».

1928
Virginie Hériot, native du Vésinet, première femme médaillée d'or à la voile, aux Jeux Olympiques d'Amsterdam.

1928
Naissance de Serge Doubrovsky (décédé en 2017), écrivain, qui passa toute sa jeunesse au Vésinet, dans la maison devenue la synagogue.

1938
Fondation de la Fanfare et Harmonie du Vésinet.

1948
Création du marché des Charmettes, le vendredi.

1948
Ouverture des premières classes du Groupe scolaire Pallu dans les anciens locaux de la clinique St Rémy, qui seront démolis en 1976 en vue de construire le Collège du Cèdre.

1958
Construction du groupe scolaire Princesse, à l'emplacement du stade de football, rue de Verdun (qui succéda alors à la route du Stade). Inauguration du stade des Merlettes.

1968
Construction de la salle Mac Nair au stade ; début des travaux d'extension de la mairie.

1978
Construction du gymnase Jean de la Croix au stade ; ouverture de l'école maternelle La Borde ; création des « classes vertes » ; instauration de la zone bleue de stationnement dans le centre ; ouverture de la Résidence Pallu pour personnes âgées.

1978
Jumelage avec la ville bavaroise d'Unterhaching, Allemagne.

1978
L'église Sainte-Marguerite est inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques (elle sera classée Monument Historique en 2016).

1988
Signature du pacte d'amitié avec la ville australienne d'Hunter's Hill, proche de Sidney.

1998
Décès d'Alain Jonemann, maire du Vésinet de 1965 à 1995 ; né au Vésinet, il fut aussi député et vice-président du Conseil Général des Yvelines.

1998
3e édition du livre de Georges Poisson La Curieuse histoire du Vésinet (s'adresser à notre association).

Pour toute précision,
consulter le site
www.histoire-vesinet.org

Catherine Politis

Maire-adjoint en charge des Associations

Deux évènements de rentrée

pour l'accueil des nouveaux arrivants dans la ville du Vésinet

L'**AVF du Vésinet** a organisé le **23 septembre 2017** un barbecue de rentrée qui s'est déroulé pour la 2ème année consécutive, au Wood Cottage, 122 boulevard des Etats Unis. Le cadre très agréable de ce jardin d'une demeure historique, la météo favorable, ainsi qu'une forte implication des bénévoles ont contribué à rendre ce moment très convivial. Parmi les nombreux participants, plus d'une centaine, les nouveaux arrivants, ravis de cette initiative ont pu échanger sur leur arrivée au Vésinet et les multiples animations proposées par l'AVF du Vésinet : l'œnologie certains lundis soirs dans une salle de la mairie, les différentes visites culturelles, les ateliers de cuisine au Château des Merlettes, le groupe des jeunes parents, les marches, les jeux de société (bridge, mahjong, scrabble)... Il a été rappelé pour nos amis étrangers la série de réunions (en anglais) organisées par l'AVF pour leur permettre de s'habituer à la vie en France et l'opportunité de participer à des groupes de conversations bilingues anglais-français, allemand-français, espagnol-français, italien-français.

Le samedi 18 novembre 2017 : une visite de la ville en car, offerte par la Municipalité et commentée par Alain-Marie FOY , président de la Société d'Histoire du Vésinet a également été proposée et a été suivie d'un cocktail de bienvenue offert par l'Accueil des Villes Françaises du Vésinet, à la Mairie, en présence de Monsieur le Maire.

Et surtout, n'hésitez pas à consulter notre site internet :
www.auf-levesinet.org

PIVOD accompagne les créateurs d'entreprise

et recherche des bénévoles

Au départ, vous avez une idée, la connaissance d'un domaine, une expertise. Vous êtes demandeurs d'emploi, salariés, cadres, artisans. Avoir « sa petite entreprise », c'est aussi pour vous ! Mais il va falloir aussi devenir très vite l'homme (ou la femme) orchestre de la nouvelle entreprise : à la fois commercial de choc, gestionnaire idéal, fin négociateur avec les banques, communicant efficace, expert de votre marché.

Avant d'engager vos économies, toute votre énergie et même votre vie de famille,

- **Avez-vous le prévisionnel que le banquier vous demande ?**
- **Avez-vous choisi le bon «statut»(structure juridique) ?**
- **Avez-vous pensé à tous les frais ?**
- **Avez-vous un Business Plan, des statuts, un plan de financement ?**

Contactez PIVOD pour des conseils ou un accompagnement, nous sommes des cadres ou dirigeants d'entreprise expérimentés. Prendre RDV en ligne à http://www.pivod-78.fr/contact/prendre-rdv/ dans l'un de nos 5 lieux d'accueil : Le Vésinet, Chatou, Maisons-Laffitte, Saint Germain en Laye et Sartrouville.

Pour renforcer son équipe, Pivod recherche aussi des conseillers bénévoles, disponibles une ou deux demi-journées par semaine, pour accueillir, conseiller et accompagner les porteurs de projet de création d'entreprise. Nous assurons la formation et l'intégration des candidats motivés par le sujet. Nous contacter par email pivod.yvelines@gmail.com

Plus d'informations sur nos activités sur notre site
www.pivod-78.fr

Catherine Politis
Maire-adjoint en charge des Associations

UFC LA BOUCLE VOUS MET EN GARDE

Vous recevez dans vos boîtes aux lettres des prospectus qui prennent la forme d'informations communales et comportant souvent le blason de la ville laissant croire que ces entreprises, proposant des dépannages rapides en serrurerie, plomberie, chauffage, électricité, sont recommandées par la Ville.

Ce n'est pas toujours le cas et derrière ces noms se cachent des sociétés très souvent indélicates abusant notamment des personnes âgées ou vulnérables.
Vous souhaitez une assistance, un conseil.

Venez nous en parler en nous rendant visite lors de nos permanences :
- Au Vésinet (CIAV) – sans RV
  . Les jeudis de 14h30 à 16h45.
  . Les 1er et 3ème samedis du mois de 10h à 11h30

contact@laboucle.ufcquechoisir.fr
CIAV – 3, avenue des Pages
78110 – Le Vésinet

L'Association PRE

L'Association PRE, partage, rencontre, échange, est une association non confessionnelle de bénévoles qui a pour objectif d'accompagner des personnes isolées par l'âge, la maladie ou toute autre forme d'exclusion.
La spécificité du bénévole du Pré est d'apporter dans une relation individuelle d'écoute une disponibilité, une présence fraternelle à la personne qu'il visite régulièrement. La personne visitée bénéficie ainsi d'un lien social continu. Le PRE intervient sur les cinq communes de la boucle en relation avec le CCAS de chaque mairie et les Pôles autonomes territoriaux, ce qui représente la coordination gérontologique. D'autre part, le bénévole bénéficie du soutien de l'association par l'organisation de groupes de parole réguliers animés par une psychologue clinicienne et la participation à des conférences sur des thèmes de réflexion soulevés lors des échanges.

Vous vous sentez isolé, vous aimeriez recevoir un soutien par une visite ou un appel téléphonique, ou bien encore vous souhaitez devenir bénévole : appelez le 06 81 88 89 43.

« Heures exquises », nouvelle activité à la MJC

Dans le cadre des « Heures Exquises » 2017-2018, la MJC vous présente un programme culturel riche et varié. Tout au long de la saison en dehors des heures de cours habituels, soit les dimanches, soit les mercredis vous aurez l'occasion d'assister à différentes prestations : conférence-exposition, conférences-débats sur différents sujets, débats philosophiques pour les enfants autour d'un goûter, conférences sur l'histoire de la musique, l'histoire de l'art, la littérature et la peinture. Pour tous, c'est une opportunité d'entrer dans des univers culturels variés et de découvrir les rapports étroits entre l'art, la musique, la peinture et la littérature.

Renseignement-Réservation :
MJC du Vésinet
56 bd Carnot - 01 30 71 35 67
mjc.exquises@gmail.com

AAAV, 40 ans de formation aux métiers du livre et de l'encadrement.

« La tête travaille autant que les mains »
(un visiteur de notre exposition «Pleins Feux sur la reliure» à la bibliothèque Forney)

Venez découvrir notre offre de stages et cours en reliure, décor du livre, restauration du livre et du document graphique, dorure et encadrement. Et pour vos cadeaux de Noel, soyez inventifs : offrez un stage découverte de la reliure ou de la restauration du livre !

Un plioir offert aux trois premiers inscrits sur présentation du magazine du Vésinet. 01 39 52 85 90 et www.aaav.asso.fr
Atelier d'Arts Appliqués du Vésinet - 28 bis Chemin du Tour des Bois 78400 CHATOU - aaav@wanadoo.fr

Le Docteur Max Dana nous a quittés

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès du Docteur Max Dana. Âgé de 80 ans, marié et père de trois filles et grand-père de sept petits enfants, le docteur Dana était médecin spécialisé en radiothérapie et cancérologie, ex-chef de service des hôpitaux américain et Poissy-St Germain. Fervent défenseur de l'art, Max Dana était connu de tous pour son engagement en tant que Président de l'association d'initiation à l'art moderne L'Oeil Neuf. Toujours très investi dans le milieu médical, Max Dana était également responsable de l'association Admy en charge du dépistage des cancers dans les Yvelines. Il était l'auteur de l'ouvrage « Le cancer et la fourmi » et également co-animateur du collectif KLM pour l'amélioration de la circulation et du stationnement au Vésinet Nord. Le service Culture, et Catherine Politis, Maire-Adjointe à la Culture et aux Associations, ont particulièrement apprécié le soutien et l'investissement de Max Dana pour l'organisation des salons artistiques de la Ville. La Municipalité adresse à sa famille et ses proches ses plus sincères condoléances.

Jazz au Wood Cottage

Dimanche 24 septembre, les mélomanes avaient rendez-vous au Wood Cottage pour assister au concert de la Camerata brésilienne de Renato Velasco donné dans le cadre de l'animation « Jazz au Wood Cottage ». Deux cents personnes ont répondu à l'invitation de la Mairie. Rendez-vous est pris pour le prochain concert de jazz le vendredi 1er décembre au Foyer du Théâtre du Vésinet – Alain Jonemann.

Médaillés du travail et bacheliers à l'honneur en Mairie

Vendredi 13 octobre, Monsieur le Maire, accompagné de ses Maires-Adjoints, et de notre Députée Yaël Braun-Pivet - également mère d'un bachelier - a procédé aux remises de récompenses aux bacheliers et diplômes aux médaillés du Travail. L'équipe municipale a offert un pass Culture d'une valeur de 30€ à chaque bachelier ayant obtenu une mention très bien et remis les diplômes récompensant 20, 30, 35 années ou plus encore de travail. Un verre de l'amitié a clôturé la cérémonie.

L'Automne musical résonne en l'église Sainte-Marguerite

L'Automne musical du Vésinet s'est déroulé du 13 au 15 octobre et a rassemblé près de 500 spectateurs. Le vendredi, la musique française sublime de l'époque de la grande guerre (Satie, Honegger et Ravel) a raisonné en l'église Sainte-Marguerite. Le samedi, une nuit du piano avec notamment l'éblouissante pianiste russe Olga Kirpicheva interprétant Chopin était organisée. Le dimanche après-midi, clou du festival, le célèbre pianiste international François-René Duchâble a accompagné la mezzo-soprano Caroline Fèvre dans des airs d'opéra et a joué des pièces du grand répertoire pour piano seul.

Journées du Patrimoine

Les 16 et 17 septembre, vous avez pu découvrir onze lieux ouverts au public à l'occasion des Journées du Patrimoine. Ces deux jours ont rencontré un franc succès et une forte affluence en dépit d'une météo changeante et capricieuse. La Municipalité a profité de ces deux journées pour inaugurer la statue des Sirènes aux Ibis tandis que l'Harmonie Municipale donnait un concert à la Villa Beau-Chêne et l'Ensemble Paris Opéra à la Maison Saint-Charles. Des animations théâtrales et musicales avaient lieu au Wood Cottage.

LISTE MAJORITAIRE

Chère Vésigondine, cher Vésigondin,

A l'approche des fêtes de fin d'année, nous souhaitons vous dédier cette tribune.
Nous ne nous attarderons donc pas sur les frustrations et les amertumes de nos opposants municipaux qui ont choisi tout au long de l'année la voie de l'opposition systématique, montant en épingle les moindres évènements de notre vie municipale pour tenter d'exister. Ce sont certainement les règles du jeu politique, on le voit au niveau national, mais comment ne pas souhaiter qu'enfin, ces règles changent ?
Nous souhaitons que tous les conseillers municipaux que vous avez élus en 2014 prennent enfin conscience de la responsabilité que vous leur avez confiée et agissent dans un seul but : l'intérêt de notre Ville et de ses habitants. C'est ce que notre équipe majoritaire s'emploie à faire chaque jour depuis son arrivée.
Ce magazine municipal est largement dédié à notre bilan de mi-mandat, que nous portons fièrement en votre nom. Chacune et chacun pourra à la lecture de ces pages mesurer le chemin parcouru.
Nous souhaitons que cette fin d'année apporte à notre Ville la sérénité qui permettra d'approfondir encore plus rapidement l'amélioration de notre Ville et de son cadre de vie exceptionnel.
Nous souhaitons que tous et toutes puissent s'investir pour la réussite des grands défis qui nous attendent : Le réaménagement de la Place du Marché, la concrétisation du Parc Princesse, la mise en œuvre de notre AVAP, la valorisation de notre parc unique, et bien d'autres.
Nous vous souhaitons, enfin, Chers Concitoyens, de merveilleuses fêtes de fin d'année pour vous et vos familles.

Unis pour le Devenir du Vésinet

DEMAIN LE VESINET

Un témoin gênant

Faites-vous votre opinion : employé depuis 25 ans à la mairie, pas un blâme, pas une mise à pied, des objectifs toujours atteints, bien noté, jugé « pilier de la Mairie » lors de la remise de la médaille de la ville il y a un an. Et brusquement, sans préavis, suspendu de ses fonctions. L'argumentaire du Maire sera des erreurs de procédures. Encore faudra-t-il le prouver ! mais au-delà de l'événement singulier, c'est bien (encore et toujours !) la méthode employée qui témoigne de la personnalité et de l'ambition politique de notre Maire.
Cette suspension de fonctions succède aux retraites précipitées de plusieurs fonctionnaires municipaux en poste à responsabilité, à des départs « volontaires », et plus récemment à la défection de personnels au tout nouveau bureau d'accueil centralisé (prévu pour 3 personnes et où l'on a peine à constater la présence d'au mieux un fonctionnaire municipal). A entendre Monsieur le Maire (en petit comité mais pas en public), la masse salariale de la Mairie est insupportable : il faut « dégraisser ». Les lecteurs de la presse nationale reconnaitront les méthodes de Bernard Grouchko - chef d'entreprise dans celles de Bernard Grouchko - Maire du Vésinet. Faudra-t-il là aussi attendre grèves et articles de presse pour que les méthodes employées soient mieux connues et appréciées de nos concitoyens ?
Une Mairie est une institution faite d'hommes et d'histoire, elle n'est pas seulement une organisation rationnelle et fonctionnelle. La décapitation systématique des services municipaux est inquiétante. Elle provoque une grande souffrance des agents, de ceux qui restent comme de ceux qui partent. Monsieur le Maire dira, comme sur d'autres sujets, que c'est pour un mieux ... à venir. Mais la souffrance est là, la détérioration des services est un constat, et le mieux, s'il devait jamais advenir, se fait attendre.

Marie-Aude Gattaz, François Bonnin, Hélène Prévôt-Huille, Emmanuelle Cezard
demainlevesinet@gmail.com.

GROUPE UNION POUR LE RENOUVEAU DU VESINET

« Les travailleurs de l'ombre »

Le service public est la vitrine de notre Démocratie par les valeurs qu'il renvoie. Servir l'intérêt général, dans un esprit de neutralité, d'équité, de solidarité.

Le service public ne peut devenir concurrentiel ou rentable car il est en dehors des lois du marché. Les valeurs du service public ne sont pas celles du CAC 40, et doivent rester justes et universelles. On ne gère pas une collectivité territoriale comme une entreprise privée. Une entreprise cherche le profit, là où la collectivité rend des services au public. Chaque citoyen, quelle que soit sa condition sait qu'il peut trouver un interlocuteur grâce au service public à tous les moments de sa vie. Lors d'une naissance, de décès, en matière scolaire comme au plan de l'urbanisme et de la sécurité...

Mais le service public doit s'adapter, évoluer, s'améliorer afin d'être toujours plus efficace au bénéfice de tout un chacun. Employeur local, il incombe au maire de piloter la structure municipale. La tâche n'est pas toujours aisée mais l'évolution de la structure doit se faire dans le respect des valeurs humanistes qui rassemblent celles et ceux qui y participent.

Le taux d'administration, c'est-à-dire le nombre d'agents territoriaux en équivalents temps plein pour 1000 habitants, s'établit en moyenne nationale à 27,6. Au Vésinet, ce taux avoisine les 17 % Peut-on s'en réjouir ? Loin s'en faut. L'exemple du guichet unique qui a coûté la bagatelle de 200 000 euros, pour un résultat très contestable, en est un parfait exemple. En détroussant Paul pour habiller Jacques au-delà il en a résulté un déséquilibre dans les services de la ville, et une trop forte pression morale et psychologique exercée sur les agents. Le malaise interne est bien réel.

Nos agents territoriaux sont conscients des sacrifices qu'on leur demande, diminution drastique des effectifs, gel du point d'indice... On ne choisit pas d'embrasser la fonction publique pour faire fortune. Nos agents aiment leur travail, leur ville et leurs habitants. Un grand nombre d'entre eux vivent au Vésinet. Sans leurs actions, point de service public pour le bien de tous. On se doit à tous égards de les traiter avec humanité.

Thibaut GRIPOIX
tgripoix@yahoo.fr

Les propos de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs..

GROUPE «J'AIME MA VILLE»

Bien triste Inventaire

Le secret

.Vente en catimini d'un pavillon de la ville avec une emprise cédée sur le jardin publique alors que la ville a une trésorerie pléthorique (+ de 10 M€) qui ne peut produire d'intérêt.
.Vente en catimini en ' pièces détachées' aux promoteurs de l'espace réservé au PLU situé rue de la passerelle pour un aménagement global de cet ilot proche de la place de la république.
.Elaboration en catimini de scénarios pour la place du marché avec restriction des débats au motif de prétendus « invariants » tombés du ciel puis présentés au public.
.Prochain vote de l'AVAP sans expliquer aux administrés des effets possibles de cette règlementation sur leurs droits de jouir librement de leurs propriétés .
.Vote d'un crédit de 3 M€ au budget pour des projets que la ville n'a pas présenté.
.Définition en catimini de la structure culturelle et sportive de l'Eco quartier

La loi

. Travaux à l'entrée de la mairie suite à la suppression du CIAV sans l'obtention de l'autorisation de travaux obligatoire pour tous les établissements accueillant le public.
. Absence de communication des décisions, c'est-à-dire des dépenses effectuées par le maire, pour un nombre difficilement quantifiable de contrats passés avec des tiers. Ces carences pourraient concerner plusieurs dizaines de contrats avec avocats et cabinets de conseil.
.Refus d'inscription à l'ordre du jour du dernier conseil « Place du marché, Restaurant Ibis, projets d'urbanisme en cours » en dépit du rappel à la loi de l'autorité de tutelle.
.Informations au personnel diffusées avec discrimination aux seuls élus de la majorité.
.Vote en conseil municipal par les conseillers administrateurs du théâtre de la délégation de service publique au CA de la SPL dont ils sont membres.

L'humain

. Suspension d'un responsable sans notification du motif de cette sanction.
.Refus de rechercher avec le gérant du restaurant des ibis une solution humaine et raisonnable pour sortir de la crise née du souhait de ce dernier de transmettre à un tiers cette concession.
.Mise en place unilatérale d'un audit pour le guichet unique à l'accueil de la mairie sans y préparer le personnel supposé être volontaire pour ces postes.
.Réduction de 20000€ à 5000€ le budget annuel accordé depuis de nombreuses années pour aider les familles en difficultés ...
Cet inventaire doit être interrompu faute de place. Il se suffit à lui-même sans commentaires.

André MICHEL,
Antoine LORENZI

LES INDÉPENDANTS DU VÉSINET ENGAGÉS (L.I.V.E.)

« A TOUS LES VESIGONDINS
Le Vésinet est en danger !
Mais Le Vésinet n'est pas encore perdue !

Des gouvernants de rencontre détruisent notre écrin de verdure et ses services municipaux, cèdent les biens communaux, oubliant l'honneur en laissant tomber notre ville en décrépitude.

Cependant, rien n'est perdu !

Rien n'est perdu, parce que ce combat est l'affaire de tous. Dans notre terroir libre, des forces immenses (64 % des électeurs) n'ont pas encore donné. Un jour ces forces réduiront M. le Maire au silence. Il faut que ce jour là arrive rapidement. Alors, Le Vésinet retrouvera sa liberté et sa grandeur.

Tel est notre but, notre seul but !

Voilà pourquoi nous convions toutes les oppositions, les conseillers de la majorité, tous les Vésigondins, où qu'ils se trouvent, à s'unir à nous dans l'action. Notre commune est en péril.

Luttons tous pour la sauver !

VIVE LE VESINET ! »[1]

Les Indépendants du Vésinet Engagés (L.I.V.E) souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année et présentent leurs meilleurs voeux pour la nouvelle année.

[1] Texte librement adapté de l'affiche de l' « Appel du 18 juin »

Sophie Willemin
Les Indépendants du Vésinet Engagés (L.I.V.E)
live78110@gmail.com

CONSEILLER MUNICIPAL INDÉPENDANT

Gestion du personnel : un peu d'humanité !

Un élu - a fortiori lorsqu'il est non-inscrit - ne devrait pas se mêler de la gestion du personnel de sa commune. La tutelle du maire et de ses adjoints qualifiés à cet effet sur la fonction des ressources humaines exclut toute intervention extérieure. Sauf circonstances exceptionnelles où l'ingérence est un droit.

Il semble qu'au Vésinet l'on soit arrivé à une situation qui fait de cette ingérence un DEVOIR !

Mon propos n'est pas d'intervenir dans la conduite des agents mais plutôt part d'un constat, la détérioration du climat social à la mairie qui affecte de façon visible le service rendu aux administrés.

Trop de cas sont maintenant sur la place publique pour faire l'autruche et il serait malhonnête d'ignorer les nombreuses situations où le traitement subi par les agents handicape sérieusement le fonctionnement des services.

Mais la généralisation des situations de détresse suite à une pression excessive mise sur les agents devient un fait politique, et nuit à l'accomplissement normal des taches. Qui peut se targuer d'être aussi efficace quand il est serein dans son job que lorsqu'il subit du harcèlement ?

Qui souffre du moindre service rendu du fait de la multiplication des absences pour arrêt maladie ou pour des prises inopinées de congés, sans compter d'éventuelles **mises à pied conservatoires ou disciplinaires** - médaillé d'honneur une année et jeté aux rebus l'année suivante pour certain(e)s...-

Les agents les premiers sont victimes de ces situations mais bien vite ce sont les élèves des écoles, les visiteurs qui se rendent à l'accueil, les administrés en quête d'information, etc ... qui subissent les conséquences d'une politique lourdement anti sociale.

Est-ce pour économiser, est-ce pour remplacer par des collaborateurs plus facilement malléables ? ou les deux ?

Seul le résultat m'importe qui prouve que l'absence d'humanité dans la gestion des ressources humaines a pris une dimension dont les habitants de la ville doivent être informés.

C'est l'objet de cette tribune.

Fred GOZLAN

Les propos de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs..

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

Août 2017

Gabriel Weber (29)

Septembre 2017

Amélia Mebrek (2), Karl Hachard (7),
Lucas Vicente Cazenave (11), Ludwig Jaudon (17),
Mouhamed Seck (20), Léonard Queyreyre (27),
Owen Canevet (30)

Octobre 2017

Azad Jamil (2), Chloé Schuttelaar (4),Sila Geha (5),
Roméo Le Lay (12), Aedan Morel (13),
Augustin Puaud (18),Iris Puyaumont (20)
Joseph Morand (28)

DECES

Septembre 2017

Gérard Vasseur (11), Eliane Prévet veuve Petit (12),
Edouard Bonnaure (13), Michel Cregut (14),
Marcelle Delacroix (23),
Heike Weisselberg veuve Quillet (29),
Silviane Durmon (30), Jean-Pierre Roucan (30)

Octobre 2017

Mauricette Paploray épouse Barray (2),
Jacqueline Marandas épouse François(2),
Simonne Michon veuve Noguès (3),
Renée Latérini veuve Ermende (5), Michel Lejay (9),
Claude Domart (11), René Diot (11), Marie Bezdikian (13),
Pierre Ciesielski (15), Marcel Daunay (15),
Denise Esnault épouse Avaro (19) Michel Antoine (22),
Maurice Tiran (27)

MARIAGE

Septembre 2017

Anne-Sophie Mourgère et Pierre-Emmanuel Hamant (9),
Marie Bergeot et Nicolas Laballery (16),
Julie Caby et Adrien Bauwens (23),
Marthe Calais et Yann Gounon (30)

Octobre 2017

Anne-Lise Dangthi Dao Hoa et Jean-Yves Wiedenkeller (7),
Jean-Louis Morvan et Frédérique Poigt (14),
Nicoleta-Florina Cîmpean et Ioan Cotan (14),
Edwige Apetoh et Florian Roquet (21),
Valérie Harvé et Christophe Constans (21),
Deirdre Kavanagh et Bruno Michaud (28)

▶ PERMANENCES

sur rendez-vous AU CIAV :

- **Avocat :** 1er samedi du mois
- **Médiation :** 1er samedi du mois
- **Notaire :** 3ème samedi tous les 2 mois
- **Écrivain public :** le mercredi matin
- **Mission Locale :** le lundi après-midi, sur rendez-vous auprès du 01 34 51 16 18

▶ NUMÉROS UTILES

- **Commissariat de police :** 01 30 15 76 60
- **Police secours :** 17 ou 112
- **Pompiers :** 18 ou 112
- **Samu :** 15 ou 112
- **Sécurité sociale :** 36 46
- **Lyonnaise des eaux :** 0 810 379 379
- **Urgences :** 01 39 27 51 17
- **Centre anti-poison :** 01 40 05 48 48
- **Assistantes sociales secteur Nord :** 01 30 15 73 00
- **Assistantes sociales secteur Sud :** 01 39 76 07 23
- **RATP :** 32 46
- **SNCF grandes lignes :** 36 35
- **Taxis :** 01 39 76 99 99
- **Info bus :** 01 39 52 20 63
- **Trésor public :** 01 39 52 51 20

▶ LA VIE MUNICIPALE

- **Standard de la mairie :** 01 30 15 47 00
- **Bibliothèque :** 01 30 15 47 19
- **Centre communal d'action sociale (CCAS) :** 01 39 76 17 29
- **Centres de loisirs :** 01 30 15 47 16
- **Cinéma Jean Marais :** 01 30 15 66 01
- **Conservatoire Georges Bizet :** 01 39 76 67 32
- **État civil, élections :** 01 30 15 47 13
- **Logement social :** 01 39 76 07 23
- **Maison des Jeunes et de la Culture :** 01 30 71 35 67
- **Police municipale :** 01 39 76 80 95 ou 06 08 16 24 92
- **Propreté :** 01 30 15 47 28
- **Régies :** 01 30 15 47 17
- **Services techniques :** 01 30 15 47 45 / 46
- **Sports :** 01 39 52 00 53
- **Théâtre A. Jonemann :** 01 30 15 66 00
- **Urbanisme :** 01 30 15 47 55
- **Vie scolaire :** 01 30 15 47 09 / 47 73

▶ COLLECTES DES DÉCHETS

- **Renseignements :** 01 30 09 75 36
environnement@casgbs.fr
- **Ordures ménagères :**
  - en zone pavillonnaire : lundi et jeudi, à partir de 15h00.
  - en zone urbaine et commerçante : lundi, jeudi et samedi, à partir de 19h30.
- **Emballages et papiers :** mercredi, à partir de 15h00.
- **Encombrants :** samedi à partir de 6h00 selon secteur.
- **Déchets végétaux :** Janvier, février, mars : mardis semaine paire. Avril à décembre : tous les mardis à partir de 6h00.
- **Déchets spéciaux, toxiques et DEEE :** le 1er mercredi du mois, de 10h à 12h, place du Marché.
- **Verre :** mercredi en semaine paire, à partir de 15h00
- **Demandes de bacs et de maintenance :** 0 825 800 789

GIMCOVERMEILLE
Le talent immobilier

CONFIEZ-NOUS VOTRE BIEN À LA VENTE,
NOUS CONNAISSONS DÉJÀ VOTRE ACQUÉREUR.

13, Place du Marché - 78110 LE VÉSINET - Tél. 01 30 09 29 49 - www.gimcovermeille.com

Venez découvrir
NOS COLLECTIONS EXCLUSIVES
CRÉATEURS

Tiers payant 100% Mutuelles agréées 2ème Paire offerte*

optique
Coloos Valverde
votre vue le vaut bien

essilor amplifon

Ouvert du mardi au samedi de 9h15 à 12h30 et de 14h30 à 19h15

14 rue Thiers • 78110 Le Vésinet • 01 39 76 04 71 • www.optiquecoloos-levesinet.com

* Voir conditions en magasin

NOUVEAU DEPUIS LE 1ER SEPTEMBRE 2017 : INSTALLATION ET ENTRETIEN DE POMPES À CHALEUR, CLIMATISATION ET VENTILATION.

LECAMME
Plomberie, Chauffage et Couverture
Depuis 1905 au Vésinet

Votre entreprise de proximité

COUVERTURE
Couverture de tous types • Nettoyage et entretien de vos couvertures
Charpente rénovation transformation•Remplacement de gouttière
Remplacement et pose de Velux•Isolation par l'extérieur

CHAUFFAGE
Entretien de toutes marques
Rénovation Création de tous systèmes de chauffage
Neuf et Ancien • Désembouage • Passage du Fioul au Gaz

PLOMBERIE
Tous travaux de plomberie • Robinetterie
Entretien et rénovation de réseau d'eau froide et chaude
Canalisations d'évacuation • Travaux sur Fonte et PVC
Neuf et Ancien

RGE QUALIBAT FFB FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT

01 39 76 05 62

20, rue Thiers - 78110 Le Vésinet
contact@lecamme.fr - www.lecamme.fr

LAURE JOSSE IMMOBILIER

Expérience, savoir-faire,
à votre service
au Vésinet depuis 1995.

EXPERT ÉVALUATEUR AGRÉÉ

41 Boulevard Carnot - 78110 LE VÉSINET
Tél. : 01 39 15 16 61 - 06 42 33 25 38
contact@laurejosseimmo.fr - www.laurejosseimmo.fr

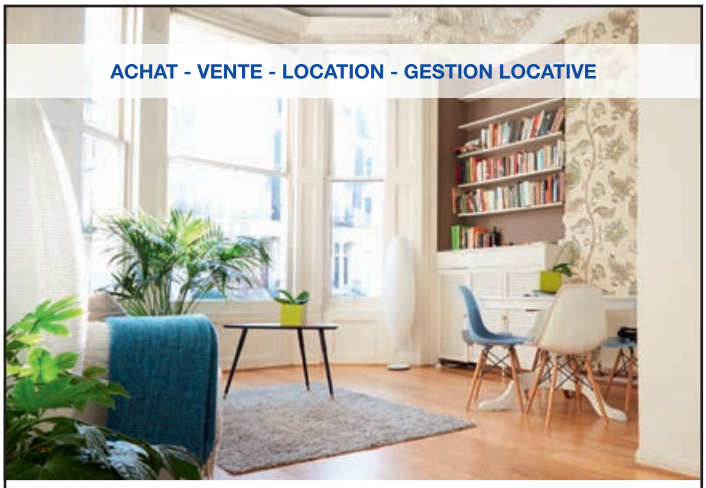

ACHAT - VENTE - LOCATION - GESTION LOCATIVE

CONFIEZ VOTRE PROJET IMMOBILIER
AU N°1 DE LA CONFIANCE*

Grâce au mandat exclusif Favoriz**,
Laforêt vous propose des services « sur-mesure » pour la réussite de votre projet.

32, RUE DU MARÉCHAL FOCH
78110 LE VESINET
Tél. : 01 75 93 90 40
vesinet@laforet.com

laforêt

Passez par votre agence Laforêt

N°1 de la confiance depuis 7 ans

*Pour 83 % des personnes interrogées qui connaissent la marque, Laforêt inspire confiance. Source Enquête Ifop février 2017. ** Mandat exclusif de vente (article 6 de la loi du 02/01/1970). Les biens confiés en mandat exclusif sont diffusés sur le fichier commun Laforêt et, selon les agences, sur d'autres fichiers communs de professionnels. Offre selon services proposés en agence. SAS SENSO IMMO au capital de 8000 euros RCS 801400359 N° TVA intra-communautaire : FR 23801400359. Titre professionnel : Agent immobilier - Carte professionnelle n° 2819 délivrée par la préfecture de VERSAILLES (78000), 1 r Jean Houdon. Activité : transaction et gestion Garantie financière transaction et gestion : CEGC, 128 Rue de la boetie 75008 PARIS 08. Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante de la SAS LAFORET FRANCHISE. Médiateur de la consommation : www.mediacys.fr 73 boulevard de Clichy, 75009 PARIS 01 49 70 15 93 contact@mediacys.fr

ABOTT ARTISAN
Rénovation intérieure & Décoration

Vos travaux de rénovation réalisés de A à Z

par une seule et même entreprise

SALLE DE BAINS - PLOMBERIE - CHAUFFAGE - ÉLECTRICITÉ
CARRELAGE - PEINTURE - REVÊTEMENTS SOLS ET MURS

61 avenue de la Princesse
78110 Le Vésinet

11 rue Danès de Montardat
78100 Saint Germain en Laye

Tel: 01 30 15 16 07
www.abottartisan.fr

Vous recherchez des produits d'une extrême fraîcheur, vous aimez la qualité, alors n'hésitez pas...

LES JARDINS DU MESNIL

Un Univers de Fraîcheur

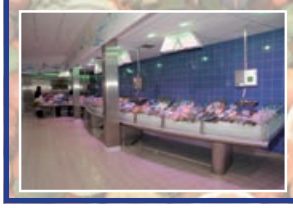

Ouvert du mardi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30
le vendredi et le samedi sans interruption de 8h30 à 19h30 - le dimanche de 8h30 à 13h

45 Rue Maurice Berteaux - 78600 Le Mesnil-le-Roi

P GRATUIT
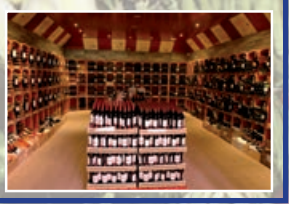
01 39 12 17 31 - www.lesjardinsdumesnil.fr